

**Espace socio-économique européen et pathologies sociales****Groupe Statistique des projets TSER JEUNPREC & PENSOC<sup>1</sup>**

DOCUMENT DE TRAVAIL NE PAS CITER
-------------------------------------

***Abstract***

Comment interpréter les différences entre les pays européens en ce qui concerne l'ensemble des pathologies le plus souvent associées aux évolutions économiques et sociales : certaines formes de mortalité " non naturelle " comme celles résultant du suicide, des accidents de la route, des accidents du travail, de la surconsommation d'alcool, de drogue, de certains médicaments, etc. ; les diverses pathologies mentales ou comportementales dont le fondement n'est pas uniquement biologique ; la criminalité, l'insécurité, la violence, la souffrance sociale, etc. ? Est-il possible d'établir un lien causal entre l'importance de ces phénomènes et les caractéristiques socio-économiques des pays ou des régions considérés ? Peut-on repérer dans les variations de ces indicateurs les effets de facteurs tels que le chômage, la précarité, la flexibilisation des marchés du travail ? Peut-on mesurer les conséquences de l'insécurité sociale sur ces phénomènes de morbidité ?

Ce texte propose une démarche et présente les premiers résultats d'une recherche comparative portant sur les pays de l'Union européenne. Elle vise à élaborer une réponse sociologiquement fondée à ces différentes questions. Dans un premier temps, on tente de dégager la structure de l'espace socio-économique européen, restreint ici à quatorze des quinze pays membres de l'Union européenne, en combinant une série d'indicateurs relatifs à la démographie, aux structures matrimoniales, au développement économique, au marché du travail, à la place de l'Etat-providence, à la scolarisation, aux inégalités économiques et sociales. A partir de l'espace ainsi construit, on étudie la corrélation entre ces facteurs et divers indicateurs de pathologies sociales.

---

<sup>1</sup> Le Groupe est actuellement composé de Julien Duval, Frédéric Lebaron, Julie Sedel. Ont participé aux réunions préparatoires : Salah Bouhedja, Pierre Bourdieu, Patrick Champagne, Jan Willem Duyvendak, Remi Lenoir, Gérard Mauger, Nikos Panayotopoulos, Franck Poupeau, Andréa Réa, Pierre Rimbart, Franz Schultheis, Luc Van Campenhoudt, Lex Veldboer.

## Première partie : questions de méthode

Comment interpréter les différences entre les pays européens en ce qui concerne l'ensemble des pathologies le plus souvent associées aux évolutions économiques et sociales : certaines formes de mortalité " non naturelle " comme celles résultant du suicide, des accidents de la route, des accidents du travail, de la surconsommation d'alcool, de drogue, de certains médicaments, etc. ; les diverses pathologies mentales ou comportementales dont le fondement n'est pas uniquement biologique ; la criminalité, l'insécurité, la violence la souffrance sociale, etc. ? Est-il possible d'établir un lien causal entre l'importance de ces phénomènes et les caractéristiques socio-économiques des pays ou des régions considérés ? Peut-on repérer dans les variations de ces indicateurs les effets de facteurs tels que le chômage, la précarité, la flexibilisation des marchés du travail ? Peut-on mesurer les conséquences de l'insécurité sociale sur ces phénomènes de morbidité<sup>2</sup> ?

Ce texte propose une démarche et présente les premiers résultats d'une recherche comparative portant sur les pays de l'Union européenne. Elle vise à élaborer une réponse sociologiquement fondée à ces différentes questions. Dans un premier temps, on tente de dégager la structure de l'espace socio-économique européen, restreint ici à quatorze des quinze pays membres de l'Union européenne, en combinant une série d'indicateurs relatifs à la démographie, aux structures matrimoniales, au développement économique, au marché du travail, à l'Etat-providence, à la scolarisation, aux inégalités économiques et sociales. A partir de l'espace ainsi construit, on étudie la corrélation entre ces facteurs et divers indicateurs de pathologies sociales, ce qui permet de faire apparaître des pathologies sociales différenciées correspondant aux positions occupées dans l'espace européen.

---

<sup>2</sup> Pour une analyse des formes de morbidité liées au développement économique et social menée dans les années 1960, qui a constitué le point de référence de ce travail, voir Darras, 1966. Cf. également en France les travaux menés dans le cadre du groupe Louis Dirn (Dirn, 1995).

### 1.1. Comparer les pays européens

La perspective comparative d'un travail sur les déterminants des pathologies sociales ne va pas de soi. On pourrait en effet, s'agissant de tels phénomènes, s'en tenir à une analyse fondée sur les seules évolutions historiques à l'intérieur d'un cadre national ou supranational<sup>3</sup>. Mais, en aidant à l'objectivation des inconscients (notamment scolaires<sup>4</sup>) nationaux, la comparaison internationale méthodique est sans doute l'un des moyens les plus puissants permettant aux chercheurs de maîtriser les catégories avec lesquels ils pensent, qui sont souvent dépendantes de leur insertion dans un espace national. Ce n'est d'ailleurs certainement pas par hasard que les sociologues classiques ont tous affiché une forte ambition comparative qui est constitutive d'une science sociale réflexive.

Contrairement à une partie de l'abondante production contemporaine d'analyses et d'études comparatives en sciences sociales, il ne s'agit pas ici de répondre à la demande, toujours plus pressante, de " palmarès " et de " classements " internationaux. Avec le succès, particulièrement en Europe, des méthodes de *benchmarking*<sup>5</sup>, la production d'indicateurs (quantitatifs ou non) permettant la comparaison des " performances " des pays et servant d'outil normatif de gestion, est devenue presque routinière. Mais elle cache souvent un travail d'imposition de la légitimité des politiques économiques néo-libérales qui, loin de chercher à mettre au jour les spécificités nationales, vise plutôt à ériger en modèles des " champions " (de la construction européenne, de l'économie mondialisée, de la lutte contre le chômage, etc.) et à stigmatiser les pays " en retard " ou atteints de " maux " incurables.

La mise en place de la " Stratégie européenne pour l'emploi ", avec l'élaboration dans chaque pays de " Plans d'actions nationaux pour l'emploi " (et leur équivalent dans le domaine de la " pauvreté et l'exclusion ") évalués à date régulières sur la base de prescriptions quantifiées<sup>6</sup> contribue aujourd'hui à intensifier un processus de mise en rapport et en concurrence des performances économiques et sociales des pays de l'UE (déjà il est vrai largement initié par les rapports de l'OCDE et ceux de diverses organisations internationales depuis très longtemps, mais intensifié par le processus de " convergence "). Celui-ci s'est jusqu'ici porté en premier lieu sur la question du chômage, et s'est traduit par une pression accrue à la flexibilisation des marchés du travail européens, stigmatisés comme trop " rigides " par comparaison avec celui des Etats-Unis.

L'espace européen tel que nous le concevons n'est pas, non plus, l'espace intégré et unifié du discours politique aujourd'hui dominant sur la construction européenne. Si l'on adopte un point de vue sociologique sur " l'Europe ", on doit au contraire rappeler qu'un processus d'uniformisation, surtout lorsqu'il repose sur une intégration économique et

---

<sup>3</sup> C'est par exemple ce que conseille Simiand, selon lequel la recherche des causalités est plus aisée à mener à partir de dépendances " en succession " : Simiand, 1932.

<sup>4</sup> Voir Bourdieu, 2000.

<sup>5</sup> Pour une présentation et une discussion de la pratique du *benchmarking* en matière de politique de l'emploi, cf. Tronti ed., 1998. Voir le travail d'Andreas Pfeuffer mené dans le cadre du projet JEUNPREC.

monétaire (c'est-à-dire sur une intégration partielle), n'empêche pas la préservation des inégalités et des différences initiales qu'il peut, peut-être, réduire ou accentuer mais n'a guère de chances d'annihiler par la seule vertu d'une "volonté politique". L'Europe n'est pas une communauté intégrée entièrement dévouée à l'édification d'un "modèle social" cohérent (qui ferait éventuellement contrepoids au modèle américain) : c'est un espace diversifié où coexistent, même si l'on se place au niveau déjà très agrégé des nations, des sociétés différentes, par leur histoire, leur structure, leur position particulière dans le "concert des nations" (pour une mise en perspective dans l'histoire longue : Tilly, 1990). Le "modèle européen" que l'analyse sociologique permet de dégager apparaît d'abord comme le produit de rapports de forces entre des sociétés diversifiées qui, avec des ressources inégales, entretiennent des relations de concurrence et de coopération.

En partie dictée par des considérations pratiques tenant à la collecte des données<sup>7</sup> (la tendance à l'unification du système statistique européen permet de limiter, sans les annuler<sup>8</sup>, les nombreux problèmes liés à la *qualité* des données), le choix de s'en tenir aux seuls pays de l'Union européenne est néanmoins délibéré. Le processus d'unification européenne tend en effet à faire de l'espace européen une réalité *politique* et *économique* spécifique. Il est clair cependant que ces pays ne forment pas un espace parfaitement autonome et qu'un certain nombre des transformations observées dans les pays de l'UE trouvent leur principe dans un ensemble plus vaste. Comment pourrait-il en être autrement, alors que la construction européenne, dès ses origines, a été conçue comme une sorte de contre-offensive face à la volonté de puissance que manifestaient sur l'Europe les Etats-Unis et l'URSS ? Dès ses débuts, la Communauté économique européenne a été marquée par son insertion dans un jeu plus vaste entre les puissances économiques et politiques, avec lesquelles elle entretient encore aujourd'hui des relations de concurrence qui lui confèrent un certain nombre de caractéristiques. L'Europe n'étant pas un espace parfaitement autonome, l'analyse ne pourra pas faire l'économie de données concernant les pays avec lesquelles l'UE est en relation.

Avant d'exposer les résultats d'une analyse qui mettra nécessairement l'accent sur les différences entre les sociétés européennes, il faut souligner que ces dernières, pour des raisons historiques qui ont rapproché leurs rythmes et leurs trajectoires de développement<sup>9</sup>, mais aussi parce qu'elles sont soumises aux mêmes forces internationales et participent à un

---

<sup>6</sup> Le Comité de Protection Sociale de l'Union européenne élabore des "indicateurs structurels de cohésion sociale" : répartition du revenu, taux de pauvreté avant et après transferts sociaux, persistance de la pauvreté, ménages sans emploi, cohésion régionale, sorties précoces du système éducatif, chômage de longue durée. Cf. Caillot et *al.*, 2001.

<sup>7</sup> Une analyse sera menée ultérieurement sur l'ensemble des pays du monde. Elle permettra de dégager les structures de l'espace mondial avant d'étudier de manière *spécifique* celles de l'espace européen. On a, dans un premier temps, recueilli des données pour d'autres pays, comme les Etats-Unis, le Japon, etc. afin de les utiliser dans l'interprétation.

<sup>8</sup> La Commission européenne fait état, dans le rapport annuel consacré à la stratégie européenne de l'emploi de données "peu fiables" ou inexistantes dans certains pays. Même en ce qui concerne les données démographiques et médicales, on est encore loin d'une standardisation et d'une homogénéisation parfaite des méthodes d'enregistrement statistique, qu'il s'agisse de recensement, de données épidémiologiques, etc. Les statistiques sur les migrations, objets d'un intérêt politique soutenu au niveau communautaire, sont particulièrement peu harmonisées. Sur tous ces points, voir J. Duchêne, G. Wunsch (dir.), 1995.

<sup>9</sup> Cf. Tilly, 1990, Crouch, Streek, 1996.

processus d'intégration, présentent une assez forte homogénéité qui, dans l'analyse statistique, se traduit par les faibles écarts types de nombreuses variables. Si l'on considère le PIB par habitant en 1998, les 15 pays de l'UE figuraient ainsi tous dans les 45 premiers pays recensés par l'ONU, avec des valeurs minimale de 13943 \$ (PPA<sup>10</sup>) et maximale de 33505 \$ (PPA). Pour l'indicateur de développement humain du PNUD<sup>11</sup> calculé en 1998, les différences se réduisaient encore, les valeurs s'échelonnant entre 0.926 et 0.864. et les 15 figuraient tous dans les 28 premiers au classement mondial : l'espérance de vie, le taux d'alphabétisation des adultes et le taux brut de scolarisation varient très faiblement en comparaison des écarts observés à l'échelle mondiale, ce qui contribue à rapprocher les pays, même économiquement inégaux, en termes de niveau et de type de développement " humain " ou, si l'on préfère, " social ". Les dépenses de santé par habitant en 1997 représentaient ainsi en moyenne, dans les 15 pays retenus, 7.9% du PIB et les variations de ce taux étaient très faibles. Pour 12 des 15 pays, il était situé entre 6.9% et 8.9%. Pour les autres, il ne dépassait jamais 10.4% et ne tombait jamais en dessous de 6.7%. Si l'on met à part les évidentes différences linguistiques, de religions (majoritairement catholique, protestante ou orthodoxe) ou encore de structures constitutionnelles (selon les cas monarchiques ou républicaines) et bien sûr la " couleur politique " des gouvernements en place (socialistes ou libéraux), c'est, peut-être, sous le rapport de leur population que les pays de l'UE sont le plus hétérogènes : leur " poids démographique " est très inégal, puisque le pays le plus peuplé (l'Allemagne réunifiée) l'est plus de 200 fois plus que le moins peuplé (le Luxembourg).

Les pays étudiés sont engagés dans un processus d'intégration et l'on ne saurait procéder à une comparaison statistique de ces pays sans se référer à ce processus. En effet, même si beaucoup de travaux comparatifs semblent oublier ce fait, le travail descriptif qui porte au jour des proximités et des différences entre nations est précédé ou accompagné d'un intense travail politique qui comporte déjà une dimension comparative. Le chercheur compare des entités qui se comparent elles-mêmes sans cesse les unes aux autres. Les proximités et les différences relevées ont été, pour partie, délibérément recherchées par les entités étudiées. Il est évident, par exemple, qu'on ne peut plus aujourd'hui procéder à des comparaisons entre pays de l'Union européenne sur les politiques monétaires et budgétaires sans enregistrer l'effet du processus de " convergence " entrepris pour le passage à l'euro et, plus généralement, du travail d'harmonisation et d'unification qui accompagne la construction européenne. Il en est de même avec les politiques en matière d'emploi, engagées aujourd'hui dans la voie d'une convergence au moins relative, avec la mise en œuvre d'une " stratégie européenne pour l'emploi " qui s'appuie sur l'usage systématique d'indicateurs " objectifs ".

## **1.2. Une approche multidimensionnelle**

---

<sup>10</sup> PPA : parités de pouvoir d'achat. Les parités de pouvoir d'achat permettent de donner aux valeurs monétaires une unité commune qui dépend du choix d'un panier de bien déterminé. Voir

Il s'agit donc de restituer la dynamique d'un espace social et de comprendre les transformations associées au processus de construction européenne. Appliquées à l'espace européen, les méthodes utilisées ici, celles de l'analyse géométrique des données<sup>12</sup>, permettent de rompre avec les schèmes du sens commun souvent réinvestis, de façon plus ou moins directe, dans les travaux scientifiques comparatifs. Nombre de travaux opposent, par exemple, pays méditerranéens et pays nordiques, pays de tradition germanique et pays de tradition anglo-saxonne, ou encore la France et l'Allemagne, etc. Les typologies les plus diverses sont mobilisées pour décrire la diversité européenne (voir en particulier Esping-Andersen, 1999). D'usage très fréquent dans les travaux comparatifs, ces oppositions qui " parlent à tout le monde ", parce qu'elles sont en partie constitutives des inconscients nationaux, produisent souvent une fausse compréhension en réduisant, de façon arbitraire, des différences complexes et multidimensionnelles à des oppositions uniques et globales, en général faussement transparentes, vouées à être constamment dépassées par des comparaisons plus fines<sup>13</sup>. Il est donc nécessaire d'écarter (au moins provisoirement) ces schèmes, en mettant en relation un ensemble cohérent d'indicateurs décrivant de façon relativement fiable<sup>14</sup> les caractéristiques objectives des pays. Les méthodes d'analyse des données sont, dès lors, particulièrement aptes à guider ce travail méthodique de déconstruction des catégories spontanées et de reconstruction, sans *a priori* mais s'appuyant sur un cadre théorique, des principales différences observées. Elles conduisent à *construire* des " indicateurs " (les coordonnées factorielles) qui traduisent les proximités et les distances entre les pays pour les variables initialement choisies.

La multidimensionnalité joue un rôle fondamental dans l'analyse proposée ici. Conformément à la théorie des champs, on appréhende en effet les pays à travers les multiples espèces de capitaux qu'ils détiennent. Chaque société peut en effet se caractériser par les capitaux qu'elle concentre et, corrélativement, les " investissements " auxquels elle procède. Ils sont le produit d'une histoire dont résultent également les rapports de forces internes, entre les grands groupes sociaux (travailleurs et patrons, hommes et femmes, jeunes et vieux, immigrés et non immigrés) et les grandes institutions (Eglises, grandes entreprises, école, syndicats...). Il s'agit donc de prendre en compte les diverses espèces de capitaux ayant cours dans un espace national : capital démographique, économique (même si l'on n'a pas intégré ici le patrimoine national, notamment financier, mais seulement les flux de richesse monétaire moyens par habitant), capital scolaire, capital étatique, voire capital social<sup>15</sup> (familial ou autre)... Cette démarche, qui cherche dans la structure de la distribution de diverses espèces

---

<sup>11</sup> Cet indice synthétique intègre production intérieure, espérance de vie, alphabétisation, scolarisation. Il est présenté par ses promoteurs comme plus global, moins " économiciste " que le PIB. Voir Fongang 2000, PNUD, 2001.

<sup>12</sup> Rouanet, Le Roux, 1993 ; sur l'utilisation des méthodes d'analyse des données en économie, cf. Benzécri, 1986.

<sup>13</sup> Ainsi, les similitudes entre pays nordiques, notamment en matière de protection sociale et d'Etat-providence, qui conduisent souvent à les regrouper dans les comparaisons internationales, ont fait l'objet de travaux montrant à quel point elles cachent des différences parfois importantes.

<sup>14</sup> On s'est attaché non seulement à utiliser comme variables actives de l'analyse, c'est-à-dire prises en compte dans la construction de l'espace, des indicateurs qui semblent relativement fiables du point de vue de l'enregistrement statistique, mais également relativement dénués d'ambiguïté quant à leur interprétation sociologique.

<sup>15</sup> La notion de capital social est actuellement utilisée dans de nombreux travaux qui cherchent à reconsidérer la richesse et le bien-être d'un point de vue non strictement monétaire. Cf. par exemple Putnam, 2000.

de capitaux le premier principe de différenciation entre les pays, se distingue aussi du primat que divers travaux<sup>16</sup> accordent aux “ systèmes de valeur ” qui seraient caractéristiques de pays ou de grandes régions du monde. Cela ne signifie pas que les variables religieuses (et ce l’on peut appeler le capital religieux national) puissent être gommées de l’analyse comparative, alors même que la tradition sociologique, Durkheim en premier lieu, leur accorde une place essentielle pour comprendre, par exemple, les différences internationales dans les taux de suicide. De la même façon, on pourra utiliser des indicateurs de “ conservatisme ” ou de “ démarchandisation ”, comme ceux construits par Esping-Andersen, ou encore des données issues de travaux consacrés aux politiques publiques, aux “ opinions ”, aux marchés du travail, mais en cherchant à les intégrer comme autant de propriétés caractérisant des sous-ensembles constitutifs de réalités “ nationales ” multidimensionnelles.

A la différence de travaux proches quant aux techniques statistiques utilisées mais inspirés par une problématique avant tout “ économique ” (Barrère-Maurrisson, Marchand, 1990, 2000, L’Horty, Rugani, 2000), on ne se restreint donc pas non plus aux seuls indicateurs portant sur les structures familiales, l’état du marché du travail et les performances macroéconomiques conjoncturelles. *A fortiori*, on se limite pas à des variables portant sur la législation du marché du travail, les relations professionnelles ou encore les structures éducatives prises isolément les unes des autres (Cadiou, Guichard, Maurel, 2000, Chauvin, 2000). On ne limite pas l’observation des structures sociales à l’articulation famille/travail, puisqu’il s’agit plutôt de différencier les modes et les niveaux d’intégration sociale nationale sans préjuger du type de variables qui contribuent le plus à séparer ou distinguer les pays entre eux. Il s’agit en somme de ne pas privilégier une analyse monocausale et tronquée mais de comparer un espace composé de différents sous-espaces relativement autonomes les uns par rapport aux autres, ce qui rapproche ce travail des principes d’analyse comparative, inspirés des théories de l’effet sociétal, proposés par Jean Gadrey, Florence Jany-Catrice et Thierry Ribault dans leur travail sur l’emploi dans le commerce (1999).

Notre analyse ne se cantonne à aucune “ spécialité ” préétablie *a priori*, les comparaisons économiques et les comparaisons familiales, la déviance, le suicide, etc. La sociologie reproduit bien souvent des divisions bureaucratiques et politiques qui obscurcissent les véritables relations, qui relèvent du “ fait social total ” selon les mots de Marcel Mauss. Une société est un ensemble intégré où les différentes sphères sont, elles-mêmes, intégrées. Les pratiques “ déviantes ” ne peuvent par exemple pas être analysées de façon complètement autonome, puisqu’elles trouvent leurs principes dans l’ordre économique, dans la sphère familiale, etc. Cela implique de faire communiquer systématiquement les différentes sphères, ce qui se passe dans l’espace public (l’économie, la politique), ce qui est “ dur ”, robuste (statistiquement) et masculin, et les pratiques qui

---

<sup>16</sup> Comme par exemple les recherches comparatives sur les “ valeurs ” issus du Word Values Survey (Inglehart, 1993) ou encore, dans une certaine mesure, les travaux de Henri Mendras qui mettent l’accent sur l’unité idéologique de l’Europe occidentale et le phénomène de montée de l’individualisme, Mendras, 1997.

appartiennent davantage à la sphère privée (la famille, les pratiques déviantes), de l'ordre du " mou ", du flou (statistiquement) et du féminin (la famille, le social). On s'appuie donc sur une hypothèse générale de conservation de la violence sociale (Bourdieu dir., 1993) : la violence subie sur le marché du travail peut par exemple être transférée dans l'espace familial ; la violence qui ne peut s'exprimer socialement s'exprime de façon privée.

Le travail de comparaison entre des pays, est, presque en chacune de ses étapes (sélection d'indicateurs, collecte des données, interprétation des indicateurs puis des résultats), d'une grande difficulté : ne disposant pas, aujourd'hui plus qu'hier, des moyens matériels, intellectuels et organisationnels qui seraient nécessaires pour le mener à bien, on se trouve condamné à une série de compromis. Mais il faut veiller à ce que ces compromis ne se doublent pas des renoncements scientifiques coutumiers au positivisme statistique qui, lié aux institutions bureaucratiques qui seules ont le pouvoir de produire les données nécessaires, prévaut très souvent dès lors qu'il est question de comparaison internationale.

On ne peut espérer renouveler la démarche comparative sans entreprendre de renouveler également les méthodes comparatives. Il faut dans l'usage des statistiques, inévitable pour mesurer des relations qui, bien entendu, ne se laissent pas observer à l'œil nu, trouver une voie entre un " hyper-positivisme " qui, quitte à ne plus étudier que des variables pratiquement coupées de signification, compare, en toute rigueur apparente, l'incomparable, et une tradition critique qui risque de renoncer à tout travail comparatif au nom des limites de la construction statistique. L'analyse proposée ici voudrait, à cet égard, proposer un nouveau " dosage " de l'audace et de la prudence investies dans le travail comparatif.

### **1.3. Pour une critique sociale des sources**

Comment le sociologue peut-il, selon la formule durkheimienne, *constituer* les faits qu'il analyse, lorsque, dans la quasi-impossibilité de produire des données nouvelles, il ne peut guère que s'en remettre aux statistiques existantes, dont une partie sont des statistiques officielles ? Plus que jamais, l'usage des statistiques doit être critique, c'est-à-dire intégrer la connaissance qu'il est possible de réunir sur les limites des données. L'approche multidimensionnelle doit en particulier prendre acte de la qualité très inégale des données concernant les différentes dimensions étudiées.

Eurostat, l'Office statistique des Communautés européennes, occupe une position centrale dans la diffusion officielle de données comparatives sur les sociétés européennes<sup>17</sup>. Ces données sont issues d'enquêtes réalisées par les systèmes statistiques nationaux, conformément au principe de " subsidiarité ", mais elles sont harmonisées et regroupées pour être constituées comme " européennes ". Eurostat a ainsi pour mission officielle " de fournir à l'Union européenne un service d'information statistique de qualité ". Son annuaire, comme les rapports annuels des divers organismes internationaux (FMI, BM, ONU, BIT, OCDE, etc.), est



pensé comme une somme couvrant l'ensemble de la " réalité " des pays concernés au moins sous le rapport jugé pertinent. Il rassemble des indicateurs issus de sources assez diverses : recensements nationaux, comptabilités nationales, enquête européenne annuelle sur les " forces de travail ", etc. Il présente ainsi " toutes les statistiques pertinentes concernant la situation des économies nationales (...) fournis(sant) donc un instrument d'analyse des performances économiques de pays qui constituent l'Union européenne ". L'ambition que lui prête le directeur général d'Eurostat est même un peu plus large : il ne s'agit certes pas de construire l'espace européen mais, au-delà de l'enregistrement des seules performances économiques, de " comparer des aspects importants de chacun des Etats membres de l'Union européenne " <sup>18</sup>. En fait, si l'annuaire fait une très large place (plus de la moitié du volume) à des statistiques portant sur " le revenu national et les dépenses ", " les entreprises et l'activité en Europe " ou " le marché européen ", il aborde également, mais de façon plus superficielle, les aspects démographiques, médicaux ou familiaux, les questions de logement ou d'éducation.

D'autres sources officielles internationales (par exemple, le PNUD, l'OMS, l'OCDE, le BIT, le Conseil de l'Europe, le World Values Survey, etc.) nous ont permis de compléter les données regroupées par Eurostat : ainsi, par exemple, le PNUD a construit l'indicateur de développement humain (IDH) pour prendre en compte certaines dimensions sanitaires et éducatives du développement irréductibles à l'économie. En ce qui concerne les " opinions " des citoyens européens, on dispose ainsi par exemple des enquêtes " eurobaromètres ", qui informent sur leurs " opinions " politiques, économiques, religieuses, leur perception de l'avenir, etc.

On ne peut faire d'usage secondaire des données d'Eurostat et, plus largement, des données internationales harmonisées sans prendre acte de deux faits : l'organisme étant étroitement lié à l'Union européenne, son travail statistique s'inscrit dans la logique politique de la construction européenne. Conformément à une construction européenne placée sous le signe de l'unification, le travail des statisticiens d'Eurostat est dès lors pour une grande part un travail d'harmonisation. Le recueil annuel ne résulte pas seulement de la collecte de données nationales <sup>19</sup> ; il ne publie que des indicateurs " européens ", homogènes, qui n'ont de sens (" européen ") que s'ils existent, après une éventuelle harmonisation, pour tous les Etats membres (ou pour la plupart d'entre eux). Les catégories statistiques, en partie propres à chaque pays, se trouvent ainsi dépouillées de leurs éventuelles spécificités nationales <sup>20</sup> : lorsque les organismes nationaux ne se chargent pas eux mêmes, conformément à leurs

---

<sup>17</sup> Cf. B. Langevin, F. Begeot, " Comparabilité et synthèse des données européennes : l'expérience d'Eurostat ", in J. Duchêne, G. Wunsch (dir.), 1995.

<sup>18</sup> Citations extraites de Y. Franchet, Préface à Eurostat, 2000. p. 3.

<sup>19</sup> Ces annuaires pourraient très bien juxtaposer des statistiques nationales, en conservant les nomenclatures nationales. Devant certaines catégories produites par le travail d'homogénéisation, on peut se demander si une telle présentation ne rendrait pas, sans paradoxe, les données plus utilisables. L'aversion qu'éprouvent souvent les statisticiens pour " l'hétérogène ", " l'irrégulier ", le " dissymétrique ", a sans doute des fondements sociaux.

<sup>20</sup> On pense en particulier aux systèmes de classification des catégories sociales. Voir les débats entre Annick Kieffer et John Goldthorpe, autour de la spécificité des CSP françaises et les problèmes de comparabilité des systèmes de classifications professionnelles, cf. Goldthorpe, 2001. Voir également l'article de Y. Lemel, in Dupoirier, Parodi, 1997, ainsi que Schultheis, ?

engagements, de produire des données conformes aux nomenclatures européennes ou internationales, les statisticiens d'Eurostat se chargent de les harmoniser. Les données diffusées par l'organisme n'échappent dès lors pas totalement à un arbitraire qui risque d'imposer à l'ensemble des pays telle catégorie qui n'est pertinente -du point de vue de sa signification sociale- que pour certains d'entre eux, voire pour aucun d'entre eux (comme le montre l'exemple d'un statisticien allemand expliquant avoir adopté la limite de 25 ans " sans doute parce que les gens d'Eurostat le demandaient "). Les enquêtes sur les conditions de travail présentent des limites liées, notamment, à la grande variabilité des procédures d'échantillonnage adoptées dans les différents pays par des organismes sous-traitants (Combessie dir., 1999). Avant d'utiliser des données standardisées au niveau international, il faudrait faire l'analyse du mode de production des données nationales (systèmes statistiques, conditions de production des enquêtes, etc.), celle de leurs usages sociaux nationaux et celle des déterminants nationaux des définitions et des problèmes que réfracte la statistique officielle : ce programme de recherche fait très directement partie d'un travail, d'apparence plus " positiviste ", qui ne s'arrête pas à la critique des données mais tente d'en extraire le maximum d'information scientifiquement contrôlée.

Si les données statistiques d'Eurostat doivent être soumises à une critique sociologique, c'est aussi parce que l'organisme s'inscrit par ses centres d'intérêt dans la logique d'une construction européenne qui est d'abord un processus économique et monétaire. De façon générale, selon les phénomènes auxquels on s'intéresse, on n'a pas du tout la même probabilité d'obtenir des données de qualité, disponibles pour la totalité des pays européens et d'une périodicité bien établie. Il semble bien qu'un certain type de données, souvent lié à l'activité économique des entreprises, soit d'une assez grande qualité, tout en étant très facilement accessible, et qu'il se caractérise par une forte disponibilité dans l'espace et le temps : on peut se procurer ces données pour tous les pays et des séries chronologiques homogènes ou homogénéisables peuvent facilement être reconstituées. Sans doute, l'objectivité particulière que présentent les phénomènes économiques explique les caractéristiques très particulières de ces données. Mais d'autres raisons, à commencer par la nature de la construction européenne, entrent aussi en ligne de compte. Des indicateurs comme le PIB, la production industrielle ou l'inflation, issus des comptes nationaux ou d'enquêtes publiques bien rodées, ne sont pas des indicateurs comme les autres. Porté par la logique des instruments statistiques, on pourrait oublier qu'ils sont d'une autre nature que des variables avec lesquelles on peut pourtant les croiser comme, par exemple, des indicateurs relatifs à la famille, la pratique religieuse, l'anomie ou les inégalités économiques et sociales, issus d'enquêtes nationales obéissant à des logiques parfois différentes dans l'espace et dans le temps. Largement diffusées dans les médias (télévision, radio et surtout presse), ils figurent, avec les principales statistiques démographiques, au nombre des données systématiquement reproduites dans les recueils destinés au grand public (constituées par compilation de la presse, comme, par exemple en France, le *Quid* ou le *Bilan économique et social* publié chaque année par *Le Monde*). Tout contribue à en faire des

indicateurs importants : la croyance économique qui imprègne les critères de perception dominants, l'importance de la dimension économique dans les rapports de force internationaux, mais aussi la logique même de la dynamique européenne. Le taux d'inflation, le déficit budgétaire, la dette publique, les taux d'intérêt, constitués comme " critères de convergence " par le traité de Maastricht, sont les indicateurs à l'aune desquels les pays étaient évalués pour le passage à l'euro<sup>21</sup>. Il n'est pas difficile de concevoir toutes les procédures qui entourent la production d'un indicateur comme le PIB, enjeu national, " concept phare de la comptabilité nationale " et soumis à ce titre à toute une série de normes d'harmonisation qui ont fait l'objet d'accords internationaux. Même s'il reste un indicateur imparfait de l'ensemble des " biens et services créés par un pays durant une période donnée " - l'activité économique clandestine, inégale d'un pays à l'autre, pose problème par rapport au PIB -, il est sans doute peu d'indicateurs qui, en matière " sociale ", soient mesurés avec un tel soin et selon des procédures aussi homogènes d'un pays à l'autre. La forme prise par la construction européenne, le fait que les critères qu'un pays doit remplir pour intégrer l'union soient presque exclusivement d'ordre économiques, explique l'abondance d'indicateurs sur la production de biens et de services, sur les indices des prix, sur les comptes publics, sur l'emploi et le chômage. Il existe tout un ensemble de classifications, à validité internationale ou européenne, comme les normes de comptabilité nationale SEC à l'échelle européenne, SCN au niveau des Nations Unies, la Classification internationale des fonctions de la consommation industrielle des ménages (COICOP), les indices de prix agrégés de l'Union européenne comme l'IPCUM ou l'IPCEE utilisés dans le cadre de l'application des critères de convergence, ou encore pour le commerce international les manuels du FMI ou le Système Européen de statistiques intégrées de la protection sociale (SESPROS), qui garantissent sans doute une certaine fiabilité des données dans ces secteurs. On peut ainsi suivre l'un des rédacteurs de l'annuaire d'Eurostat qui souligne que " les données de la comptabilité nationale seront mesurées avec toujours plus de précision et d'exhaustivité " et qui voit là " un gage de qualité pour les innombrables analyses économiques, sociales etc. qui se fondent sur ces données ".

Pourtant, il est évident que les données statistiques sur les sociétés européennes ne bénéficient pas toutes de tels efforts. Les données démographiques (population, structure par âge, indicateur de fécondité, de nuptialité, natalité et mortalité) peuvent être tenues pour relativement fiables : élaborées de longue date, dans le cadre des Etats, elles font de surcroît l'objet d'une coordination internationale depuis longtemps. Les données sur l'immigration, qui peuvent constituer des enjeux internes dans certains pays, sont de moindre qualité (cf. en particulier Duchêne, Wunsch, 1995). Ces statistiques sont, par exemple, affectées par les variations que connaissent, selon les pays, les définitions de l'immigration, des résidents, etc. On pourrait sans doute en dire autant des données sur le chômage (compte tenu des enjeux nationaux qui les exposent, comme cela a été le cas en France, aux " manipulations ", cf.

---

<sup>21</sup> Dans une logique assez semblable, le taux d'emploi, le taux de chômage des jeunes, et toute une batterie d' " indicateurs " sont au cœur des indicateurs utilisés dans la stratégie européenne pour l'emploi pour évaluer l'efficacité des " plans d'action nationaux pour l'emploi " (PANE).

Merllié, 1989), mais un effort d'harmonisation européenne est en cours - le chômage de longue durée ou l'insertion des jeunes étant constitués comme problèmes sociaux à l'échelle communautaire. En ce qui concerne les variables les plus courantes visant à décrire l'état du marché du travail (taux d'activité, taux de chômage, taux de travail à temps partiel), il existe de plus un travail de standardisation internationale - notamment au BIT, à travers les normes élaborées par le Congrès international des statisticiens du travail -, mais d'autres indicateurs (comme le taux de travail le dimanche, etc.) sont issues de la seule enquête sur les forces de travail. On trouve aussi en ce secteur, de plus en plus, des indices synthétiques " objectifs " (construits à partir de plusieurs variables, sur le modèle de l'IDH) mais aussi d'autres qu'on pourrait presque dire " subjectifs ". Ces derniers permettent à divers organismes, notamment l'OCDE, de mesurer le degré de flexibilité du marché du travail ou encore le caractère plus ou moins " centralisé " des relations professionnelles selon les pays afin de déterminer le lien entre les " bonnes pratiques " et les " bonnes performances " <sup>22</sup>...

Entreprenant une analyse multidimensionnelle, on ne peut ignorer qu'en utilisant simultanément des données telles que le PIB, un indicateur de fécondité et, par exemple, une variable se rapportant au suicide ou à la consommation de " drogues ", on recourt à des indicateurs relatifs à des pratiques sociales dont les " qualités " diffèrent d'un point de vue statistique autant que social. Si le PIB constitue en France un indicateur très largement diffusé qui ne fait guère l'objet de querelles de chiffres et de débats politiques, il en va autrement du nombre d'" agressions " ou de la fécondité, phénomènes qui peuvent donner lieu à des luttes politiques, les groupes participant à ces luttes ne s'accordant guère que pour récuser la capacité des différents chiffres officiels à bien enregistrer le phénomène qu'ils mesurent. Un grand nombre de statistiques " sociales " ont une fragilité dont semblent, à première vue, dépourvus les indicateurs économiques : on pourra dire que les phénomènes qu'elles mesurent se laissent difficilement saisir, que leur définition reste un enjeu de luttes internes aux sociétés, qu'ils renvoient à des dimensions " honteuses ". Mais l'on pourra remarquer aussi que les Etats et les organismes internationaux n'ont pas investi les mêmes moyens pour normaliser les définitions, pour enregistrer les phénomènes, qu'il ne l'ont fait pour les statistiques économiques et que le travail international d'harmonisation statistique n'a pas été poussé aussi loin qu'il l'a été pour les statistiques économiques.

C'est particulièrement évident dans le cas des données portant sur ces " pathologies sociales " que sont les différents chiffres du crime et de la délinquance, qui ont, depuis longtemps, fait l'objet des critiques les plus radicales de certains sociologues (en particulier les ethnométhodologues). Absentes de l'annuaire d'Eurostat, ces données sont regroupées par le Conseil de l'Europe, qui produit chaque année un " Recueil européen de statistiques relatives à la criminalité et à la justice pénale " où les auteurs donnent en introduction " quelques règles fondamentales concernant l'utilisation des informations statistiques contenues dans le Recueil ". On y lit par exemple qu'il convient de " ne jamais

---

<sup>22</sup> Cf. en France le rapport du CAE sur les réussites en matière d'emploi en Europe : CAE, 2000.

utiliser les chiffres donnés par le Recueil sans se reporter aux informations techniques figurant dans la section C de chaque chapitre ” (consacré aux nombreuses différences nationales dans les méthodes de recueil des données) ou encore : “ éviter d’utiliser les tableaux des infractions enregistrées pour faire des comparaisons de “ niveaux ” entre pays ” (2000, p.15). On peut aussi évoquer brièvement le cas des statistiques relatives à la consommation de “ drogues ”, en montrant tout ce qui le sépare de données telles que le PIB. Les données sur la toxicomanies sont peu nombreuses dans l’annuaire d’Eurostat : deux pages leur sont consacrées. Elles ne proviennent pas d’organismes nationaux, mais résultent d’estimations de l’Observatoire Européen des drogues et des toxicomanies. Elles reposent sur des enquêtes nationales, et font l’objet d’une harmonisation limitée, tous les pays n’ayant par exemple pas procédé aux mêmes enquêtes, etc. La qualité et le nombre de celles-ci dépend peut-être aussi du degré auquel la “ toxicomanie ” est reconnue comme “ problème ” dans le pays considéré. Les données sont incomplètes, des pays manquent, et il n’est pas possible de construire de séries chronologiques. On rencontre les mêmes difficultés avec les indicateurs de santé dès lors que l’on souhaite les ventiler par sous-catégories, comme les catégories socio-professionnelles, l’âge, etc.

C’est peu dire que les statistiques européennes, en l’état actuel, ne se prêtent pas “ spontanément ” à une problématique visant à construire l’espace européen et à comprendre les pathologies sociales qui s’y développent. Devant tous les problèmes que posent les indicateurs “ sociaux ”, qui se trouvent accrus lorsqu’on recourt à des comparaisons, il faut accumuler le plus grand nombre de données possibles, renoncer à reconstituer des bases de données complètes, confronter sur un même thème les indicateurs les uns aux autres. Il faut de plus privilégier les indicateurs les plus “ fiables ” au moins pour construire l’espace et l’enrichir progressivement. Et il est plus nécessaire encore d’adopter une démarche relationnelle et multidimensionnelle.

## Deuxième partie

## Une carte de l'espace européen à la fin des années 90

Le point de départ de ce travail est une hypothèse sociologique classique : l'analyse des phénomènes d'anomie, de morbidité ou de délinquance trouve son principe dans les relations que les individus entretiennent avec les différents sous-espaces (l'économie, la science, la religion, la famille, l'éducation, l'Etat...) qui composent une société. On s'inscrit donc dans une tradition qui remonte au moins à Durkheim (Durkheim, 1897, Darras, 1966). Durkheim accordait un rôle de premier plan, dans le modèle qu'il proposait pour rendre compte des variations observées du taux de suicide, au défaut ou, au contraire (dans le cas du " suicide altruiste "), à l'excès d'intégration des individus aux différentes sphères sociales, ainsi qu'à l'état anomique qui, en certaines circonstances, pouvait caractériser le mariage ou l'univers économique. En des termes plus modernes, la notion d'anomie pouvant être connotée de façon éminemment variable et renvoyer à des phénomènes sur lesquels on ne souhaite pas exprimer de jugement normatif, on privilégiera donc la relation entre les structures sociales et les agents (pour une analyse récente en termes d' " anomie ", cf. Atteslander P., Gransow B., Western J., 1999).

On peut, très certainement, comme Durkheim le faisait déjà à l'époque du *Suicide*, considérer que l'ensemble des sociétés européennes, par-delà leurs différences, sont organisées autour des mêmes grandes sphères sociales. Elles se différencient en premier lieu par le *degré de développement* de ces différentes sphères. Les structures familiales, économiques ou étatiques diffèrent encore, à l'évidence, d'une société à l'autre, de même que leur capacité d'intégration. On comprend alors l'importance d'indicateurs statistiques qui mesurent, dans chaque pays, le degré de développement des structures sociales et leur emprise sur la population. Pour s'en tenir à quelques exemples, on peut citer le *PIB par habitant*, dans lequel on lit souvent une mesure du " développement " économique, mais aussi le taux d'activité, ou dans d'autres domaines, le taux de scolarisation, les indicateurs relatifs à l'intensité des pratiques religieuses ou encore les indicateurs portant sur le taux d'imposition ou la part des cotisations sociales dans le produit national, qui renvoient au degré de développement de l'Etat-providence mais aussi à l'intensité des transferts financiers entre l'Etat et des groupes sociaux. L'analyse ne peut cependant s'en tenir à ces seuls indicateurs : les structures sociales diffèrent aussi par des facteurs plus " qualitatifs ", accessibles à l'enquête ethnographique mais aussi à des variables moins immédiatement quantitatives (comme les structures politiques, les " traditions " culturelles, etc.). Si les individus peuvent trouver auprès des institutions des ressources matérielles ou symboliques (comme le statut, la qualification) qui les préservent de telle ou telle forme de morbidité, leur intégration à ces institutions peut prendre des modalités très différentes. Les institutions peuvent préserver les individus, mais elles peuvent aussi les écraser ou, par une intégration précaire, les placer dans une situation caractérisée par des formes d'insécurité matérielle ou psychologique. C'est

ainsi que l'analyse des caractéristiques économiques des pays doit aussi inclure des indicateurs relatifs aux conditions de travail ou à la forme du contrat de travail (voir sur ces points, le récent rapport de l'Institut de la CES, 2000). De la même manière, comme le remarquait Durkheim, à une époque où (en France), l'institution du divorce était encore relativement récente, les assurances psychologiques que peut fournir le mariage sont d'une toute autre nature selon que, dans la société considérée, le mariage apparaît comme une union que seule la mort d'un époux peut dissoudre ou, au contraire, qu'elle est menacée par l'instabilité et la rupture. Pour achever de montrer que les structures sociales doivent aussi être approchées par des indicateurs plus "qualitatifs", on peut souligner l'intérêt de prendre en compte, outre les fractions de population qu'elles "intègrent", la "qualité" de ces groupes sociaux. Les rapports de force entre groupes sociaux ne sont pas les mêmes dans les différentes sociétés européennes et il est des cas où des groupes dominés peuvent être, dans de très fortes proportions, relégués dans des situations précaires, cantonnés dans des activités sociales spécifiques et "mineures", voire quasiment exclus par les différentes structures sociales et alors condamnés à des modes de vie ou des activités illégales liés à des formes de morbidité ou de criminalité. Les exemples sont nombreux, des travailleurs clandestins aux "sans papiers", des femmes exclues au marché du travail et réduites à l'activité domestique aux groupes d'âge condamnés, précocement (pour les retraités) ou tardivement (pour les jeunes), à des formes d'inactivité.

### **2.1. Choix des indicateurs et construction de l'espace**

L'analyse en composante principale présentée ici met à l'épreuve les hypothèses qui viennent d'être exposées, sous une forme volontairement simplifiée. Elle porte sur 14 des 15 pays de l'Union. On en a, en effet, exclu le Luxembourg auquel des spécificités marquées risquaient de conférer une place trop prééminente dans l'analyse<sup>23</sup>. Devant les difficultés rencontrées lors du regroupement des données, on a en effet choisi de ne retenir qu'un très

---

<sup>23</sup> Le comté du Luxembourg est une région particulière en Europe. Au cours de son histoire, il a été successivement rattaché, selon les époques, à toutes les grandes puissances européennes géographiquement proches de lui (la France, l'Autriche, les Pays-Bas, la Belgique, l'Allemagne). Etat neutre (de 1867 à 1948) créé de toute pièce par les grandes nations, il n'a pas véritablement d'identité nationale. Reconnue comme langue nationale, le Luxembourgeois comporte de nombreux mots français, et les langues administratives sont le français et l'allemand. Il n'a pas non plus de monnaie nationale, le franc belge en tenant lieu. Le secteur de la banque et des assurances représente 10% du PIB et occupe plus de 10% de la population active. L'activité bancaire de ce secteur doit énormément à des établissements étrangers liés aux grandes puissances financières, qui s'implantent dans ce pays où les transactions boursières ne sont pas taxées et le secret bancaire est garanti aux particuliers. La sidérurgie qui représentait une part très importante dans l'industrie luxembourgeoise a connu, comme dans les pays frontaliers (Belgique et France), un effondrement à partir des années soixante-dix qui a été à l'origine d'une reconversion industrielle. Depuis les débuts de la CECA, le Luxembourg est l'un des centres de l'Europe politique : sa capitale subit, à cet égard, la concurrence de Strasbourg et de Bruxelles, mais abrite aujourd'hui encore la Cour de justice européenne, le secrétariat permanent du Parlement, Eurostat. Le Luxembourg est un pays fondamentalement frontalier qui présente un solde migratoire très important, dû à une population ouvrière originaire des pays méditerranéens, mais aussi à des hauts fonctionnaires européens et, enfin, à des salariés originaires des pays limitrophes (la France et la Belgique) ou travaillant dans ces derniers. Les données statistiques témoignent des particularités du Luxembourg. Le Luxembourg n'a qu'une très petite population, mais multiplie les signes de développement économique : le revenu par habitant est, et d'assez loin, le plus élevé de l'Union Européenne. Le taux d'équipement des ménages est très élevé pour la plupart des biens durables. C'est, parmi les 15 pays de l'UE (les données ne sont pas disponibles pour la Suède) au Luxembourg qu'on trouve la plus forte proportion de ménages équipés d'un lave-vaisselle (55%), d'une voiture ou

petit nombre de variables actives. Les premières analyses, réalisées avec davantage de variables, conduisaient à des résultats convergents (pour les principaux axes d'inertie) qui pouvaient aisément être présentés sous une forme plus simple. Tant que l'unité d'analyse reste le pays, il peut en effet paraître, à certains égards, superflu de multiplier les variables actives. C'est essentiellement le travail critique sur les statistiques disponibles (voir *supra*) qui a guidé le choix finalement retenu. Il faut bien en effet s'accommoder des logiques sociales qui sont au principe de l'inégale disponibilité et de l'inégale qualité des statistiques existantes, selon les activités sociales auxquelles elles se rapportent. Pour prendre acte de ces logiques sans les ratifier, il a paru nécessaire de restreindre le nombre des variables actives afin de ne pas donner un poids écrasant (mais sociologiquement peu justifié) à des dimensions (tout particulièrement l'activité économique) pour lesquelles on dispose de statistiques abondantes et fortement harmonisées. Les variables retenues comme éléments actifs sont certes peu nombreuses, mais elles ont l'intérêt d'être diversifiées et de renvoyer à des indicateurs d'une assez grande qualité et dont la signification sociologique est relativement peu sujette à des variations nationales. Elles constituent, par ailleurs, une matrice très simple qui pourra être réinvestie dans des analyses comparatives ultérieures, en particulier dans une perspective plus "dynamique".

En réduisant le nombre des variables actives, on a simplifié encore le modèle présenté plus haut, en délaissant -dans un premier temps- certaines activités sociales pour se concentrer sur les plus importantes : l'économie, la famille, l'éducation, l'Etat et le système de santé. Les indicateurs retenus, pour ces différentes sphères, se rapportent d'abord à leur degré de développement, à leur "emprise" sur la population. Les phénomènes plus qualitatifs étant moins bien mesurés statistiquement, on les a plus souvent projeté en éléments supplémentaires, ce qui permet de les utiliser pour interpréter les axes. Mais certaines des variables actives (comme celles qui concernent les rapports entre groupes sociaux) permettent de les approcher. On a également projeté les données d'évolution en éléments supplémentaires de l'ACP afin de compléter les interprétations des principaux axes construits à partir de la période récente. C'est d'ailleurs tout particulièrement dans cette direction que le travail futur du Groupe pourrait à notre avis se poursuivre.

---

d'une camionnette (82%). La totalité des ménages dispose d'une ligne téléphonique (alors que 20% en sont privés au Portugal). Le Luxembourg n'a pas de système universitaire complet.



## 2.2. Rubriques et questions actives de l'ACP

Les questions actives ont été réparties en quatre rubriques. D'autres questions, qui auraient pu permettre de construire l'espace, ont été projetées en éléments supplémentaires, parce qu'elles étaient redondantes, renvoyaient à des indicateurs se prêtant mal aux comparaisons internationales (mal harmonisés ou liés à des pratiques dont la signification connaît de fortes variations selon le contexte national) ou parce qu'elles produisaient, par leur intégration au nombre des variables actives, un déséquilibre entre les grandes rubriques.

Le regroupement des questions en rubriques a pour but de *structurer les données*. Il permet en particulier d'équilibrer le nombre des variables renvoyant à la **population** et à la **famille** (rubrique 1), aux **inégalités** entre hommes et femmes, jeunes et vieux, riches et pauvres (rubrique 2), à l'**économie** (rubrique 3), à l'**éducation** et à la **santé** (rubrique 4). D'autres regroupements seraient possibles. On peut par exemple considérer que la part des impôts et cotisations sociales dans le PIB renvoie au degré de développement de l'Etat et que la part des élèves scolarisés dans l'enseignement professionnel est un indicateur qui se rapporte aux structures économiques, à travers les relations qu'elles entretiennent avec le système scolaire.

Les questions supplémentaires projetées sont listées dans le document présenté en annexe. On les a regroupées dans différentes rubriques plus détaillées. On les accompagne d'une astérisque lorsqu'elles sont évoquées dans le texte qui suit.

### Les questions actives de l'ACP

Rubrique 1/ Population, indice conjoncturel de fécondité, taux de familles monoparentales.

Rubrique 2/ Taux de chômage des jeunes, indice de Gini, taux d'activité des femmes.

Rubrique 3/ PIB par habitant, taux de chômage, part des impôts et cotisations sociales dans le PIB.

Rubrique 4/ Part des dépenses de santé dans le PIB, pourcentage de la population âgée de 25-59 ans ayant achevé au moins le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, élèves de l'enseignement secondaire professionnel de second cycle en pourcentage du total des élèves de l'enseignement secondaire de second cycle.

## 2.3. Le volume global de capital

En premier lieu, les sociétés européennes se distinguent par leur degré de développement économique et social. Par delà l'homogénéité que présentent les pays qui le composent, l'espace européen partage avec l'espace mondial ce principe fondamental de différenciation. Le premier axe de l'ACP ( $\lambda_1=4.736$ , soit un taux de variance de 39.46%) oppose, d'une part, le Danemark, l'Autriche et, d'autre part, l'Espagne, la Grèce et le Portugal. Il met au jour le développement, encore très inégal, des institutions économiques et sociales dans les différentes sociétés européennes. L'opposition ne se rapporte pas seulement à la richesse relative des nations, mais au degré de développement des structures économiques,

éducatives et étatiques, et à l'intensité des inégalités. En ce sens, il s'interprète de façon presque immédiate en termes de volume global des différentes espèces de capitaux : capital économique, capital culturel (scolaire), capital social (en particulier degré de développement des institutions d'encadrement social).

Si l'on considère les rubriques, le premier axe tend à opposer des variables caractérisant le degré de développement des institutions (relevant des rubriques 2 et 3) aux variables relatives aux inégalités (relevant de la quatrième rubrique) : les variables qui contribuent le plus à sa formation sont, en effet, du côté du Danemark, le taux de scolarisation, le PIB par habitant et le poids des impôts et cotisations sociales (auxquels s'ajoutent le taux d'activité féminine, cet indicateur inversé d'inégalités) et, du côté des pays méditerranéens, le chômage des jeunes, l'indice de Gini (et cet indicateur qui, rattaché à la rubrique 2, aurait pu l'être également à la rubrique 4, qu'est le taux de chômage).

L'indicateur du développement humain\*, projeté en élément supplémentaire, est assez bien représenté sur le premier axe ( $\cos^2=.433$ ). Si pour l'ensemble des pays de l'UE, l'IDH est de façon générale très élevée, il l'est particulièrement en Suède, en Belgique, aux Pays Bas (qui figurent, avec le Canada, la Norvège, les USA, le Japon et l'Australie, parmi les huit pays au monde où cet indicateur est le plus élevé). C'est, au sein de l'UE, en Grèce et au Portugal, puis en Italie, en Espagne et en Irlande, qu'il est le plus bas.

Parce que, au sein de l'Europe, les sociétés les plus riches sont aussi celles qui disposent des structures étatiques et scolaires les plus fortes, elles sont aussi les moins inégalitaires. Le degré de développement n'est pas le seul facteur à prendre en compte dans l'explication des variations du coefficient de Gini ou du salaire minimum\* (qui n'a pas encore d'existence légale dans tous les pays), mais il est important.

Dans une large mesure, l'axe oppose les pays méditerranéens aux autres pays européens et, particulièrement, aux pays " nordiques ", le Danemark, la Finlande et la Suède se situant (avec l'Autriche) plutôt à l'extrémité droite de l'axe. L'Allemagne et les Pays Bas, la France et la Belgique, occupent des positions plus intermédiaires sur l'axe, mais plus proches du pôle " scandinave ". Le Royaume-Uni occupe une position intermédiaire, mais plus proche du pôle méditerranéen. Au sein des pays méditerranéens, l'Italie et l'Irlande semblent se caractériser par un niveau de développement économique et social relativement plus élevé que l'Espagne, la Grèce et le Portugal.

L'opposition qui se fait jour est un résultat classique des comparaisons européennes. Des travaux consacrés à des sous-ensembles d'indicateurs portant sur les structures familiales et le marché du travail (Barrère-Maurisson, Marchand, 1990, 2000, L'Horty, Rugani, 2000), l'ont déjà fait apparaître. Par rapport à ces travaux, notre analyse conduit cependant à préciser la situation du Royaume-Uni qui, bien que mal représenté sur le premier axe ( $\cos^2=.04$  contre plus de .75 pour les deux pays extrêmes), apparaît plus proche des pays du Sud que des pays scandinaves. En ce sens, l'analyse, rejoint davantage la typologie d'Esping-Andersen qui distingue les pays " scandinaves " (auxquels il faut ajouter

les Pays-Bas), les pays “ germaniques ” ainsi que la Belgique et la France, les pays “ britanniques ” (Grande-Bretagne, Irlande) et enfin les pays méditerranéens.

L’axe fait apparaître les sociétés méditerranéennes comme des sociétés relativement inégalitaires, où les structures économiques, étatiques et sociales restent moins développées que dans les autres pays européens. Corrélativement, des fractions relativement importantes de la population restent mal intégrées: une part importante des femmes reste extérieure à un marché du travail qui condamne aussi au chômage une proportion relativement forte de jeunes et d’actifs de tous âges. C’est à ce pôle que l’on retrouve, projetés en éléments supplémentaires, certaines variables caractéristiques de la “ précarité des jeunes ” :

On vérifie, en considérant les éléments supplémentaires, qu’au développement économique est social est associé une valeur relativement élevée du coût de l’heure de travail\*, mais aussi de l’indicateur de développement humain\*, du taux de salariat dans l’industrie\*. On est donc bien fondé à l’interpréter comme un axe de *volume global de capital*, qui exprime à la fois le taux de démarchandisation, le “ poids ” global de l’Etat-providence, le niveau général de richesse, le degré de salarisation de l’économie (à travers celui de l’industrie), et enfin l’investissement national dans le capital scolaire.

Cet axe détermine en quelque sorte une hiérarchie objective de la “ sécurité sociale et économique ” en Europe et exprime ainsi la proximité relative des différents pays au modèle théorique de l’Etat social européen : suppléant aux défaillances du marché, l’Etat social combine haut niveau de revenu, forte protection sociale, haut niveau d’éducation générale et modernité des structures économiques. Il est certes “ coûteux ” en termes fiscaux pour l’ensemble des agents économiques et de coût du travail, notamment pour les entreprises qui évoluent sur le marché mondial, mais ce coût apparaît comme le prix du bien-être économique et social relatif que cet axe permet donc d’approcher.

Les indicateurs portant sur les structures matrimoniales et la place relative des hommes et des femmes sur le marché du travail, même s’ils contribuent de façon moindre à la formation de l’axe, sont assez nettement corrélés avec lui, ce qui permet de retrouver les résultats des études antérieures : taux d’activité féminine, nombre de naissances hors mariage\* croissent parallèlement au volume global de capital. On observe donc bien ici le lien établi entre participation plus élevée des femmes sur le marché du travail et structures matrimoniales “ éclatées ” (Barrère-Maurrisson, Marchand, 1990, 2000, L’Horty, Rugani, 1999). L’accroissement de la population\* est quant à lui, dans les années 1990, plus fort dans les pays les plus développés. Le taux de syndicalisation\* augmente lui aussi avec le volume global de capital : en Europe, cet indicateur d’une forme particulière de capital social à laquelle est associée l’intégration aux structures syndicales est d’autant plus élevé que les pays sont dotés de capital économique, scolaire, etc.

Parce que le développement est un processus temporel, le premier axe a une forte dimension historique. Les différences que l’on vient de mettre en évidence entre les sociétés européennes à la fin des années 1990 sont le produit des différentes trajectoires

d'industrialisation que les différents pays ont suivi au long de ces 150 dernières années. Les pays les plus précocement industrialisés se concentrent massivement dans la partie du diagramme associée au plus fort volume de capital. Inversement, si l'on met à part le cas de la Finlande, les pays qui, en 1900 étaient les moins industrialisés, semblent être encore aujourd'hui les moins développés : c'étaient l'Espagne et plus encore le Portugal et la Grèce qui, au début du XXe siècle, accusaient le "retard" le plus important en matière de production manufacturée par habitants<sup>24</sup>. On trouve donc ici la marque d'un processus très ancien, même s'il enregistre aussi des phénomènes plus récents (et, tout particulièrement, le déclin du Royaume-Uni qui a très fortement perdu, depuis la Deuxième Guerre, sa position hégémonique en Europe : le déclin industriel, très net à partir des années 70, puis l'expérience thatchérienne a achevé de le reléguer dans une position inférieure). Produit de l'histoire (et particulièrement des 150 dernières années), le développement économique et social est un capital déposé dans les structures économiques et étatiques et dont les sociétés européennes sont inégalement pourvues.

#### **2.4. Grandes "sociétés industrielles" et petites "sociétés familiales"**

L'interprétation du deuxième axe de l'ACP ( $\lambda^2=2.44$  soit un taux de variance de 20.35%) renvoie moins directement à l'intuition que celle du premier axe : il semble traduire des différences structurelles moins visibles, qui sont à la fois démographiques et anthropologiques. Les questions qui contribuent le plus à sa formation sont l'indice de fécondité (.194), la population (.178), le taux de scolarisation professionnelle (.150) et la part des dépenses de santé dans le PIB (.128) : ce sont les rubriques relatives à la démographie d'une part, à la santé et à l'éducation d'autre part, qui participent le plus à sa formation. Il oppose à un pôle l'Irlande et le Portugal et à l'autre l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne.

Si l'on considère la question la plus contributive, la fécondité, l'axe oppose de façon nette l'Irlande et l'Italie. L'Irlande est le pays de l'Union Européenne où le taux de fécondité est le plus élevé (1.93), l'Italie un de ceux où il est le plus faible : rattrapée depuis peu par l'Espagne, l'Italie avait en 1998 un indice conjoncturel de fécondité de 1.19 enfant par femme. Mais, comme le montre la forte contribution de la question relative à la population, il oppose aussi les "grandes" sociétés européennes, au faible dynamisme démographique et à la population "vieillissante", à de petites "îlots" plus "dynamiques", dont certains semblent se caractériser, aussi, par des structures familiales plus intégrées.

L'étude des éléments supplémentaires confirme l'importance de la dimension démographique pour interpréter cet axe. Si l'on s'attache au nombre d'enfants par famille, la même opposition se fait jour entre l'Italie (ou la Grèce) et l'Irlande : des pays les moins développés au sein de l'UE, l'Irlande est celui qui compte la plus forte proportion de familles de

---

<sup>24</sup> On se réfère aux données de Paul Bairoch qui évaluait ainsi la production manufacturée par habitant en 1900 : Royaume-Uni (100 (indice) ; Allemagne (85), Belgique (88), Suède (67), France (59), Autriche, Danemark, Norvège et Pays-Bas (tous les quatre entre 27 et 33), enfin l'Espagne (22), la Finlande (21), le Portugal (14) et la Grèce (10).

3 enfants et plus (35% contre 10% et 11% en Italie et en Grèce) et la plus faible proportion de familles sans enfants (19% contre 27 et 30% en Italie et en Grèce)<sup>25</sup>. A l'extrémité de l'axe associé aux grandes nations, la proportion de personnes âgées de 65 ans et plus tend à être relativement plus forte qu'ailleurs<sup>26</sup>.

L'espérance de vie\*, tout particulièrement l'espérance de vie féminine\*, est plus élevée au premier pôle, celui des “ grands pays ” à faible dynamisme démographique. On peut ainsi interpréter la part plus élevée des dépenses de santé dans le PIB au premier pôle (celles-ci culminant en Allemagne et en France) : on sait en effet que celles-ci dépendent directement de l'âge et se concentrent le plus dans les dernières années de la vie. Cet axe permet-il également de distinguer des configurations particulières de relations entre hommes et femmes, qui expliqueraient au moins en partie les différences de comportement démographique ? La situation des femmes n'a apparemment rien de commun au Portugal (ou en Irlande) et au Danemark (ou en Suède ou en Finlande). Pourtant, dans ces deux pays, la fécondité est plus élevée que dans des pays qui ont un développement économique et social comparable. On pourrait toutefois formuler l'hypothèse selon laquelle l'axe tend à isoler les pays où les femmes jouent un rôle très spécifique et particulièrement valorisé dans la société soit parce que, dans un modèle traditionnel, leur rôle social est limité à la reproduction biologique et domestique soit parce que, comme dans les pays nordiques, elles sont plus présentes sur le marché du travail. Leur espérance de vie serait (paradoxalement ?) moins élevée dans ces pays que dans ceux où elles occupent une position intermédiaire en matière d'intégration sur marché du travail et se caractérisent par une fécondité plus faible.

Parallèlement, on observe que cet axe permet de bien représenter une variable indiquant le taux de résidences individuelles\* dans l'ensemble des ménages, opposant des pays où l'habitat collectif est plus fréquent (Allemagne, Italie) à l'ensemble des autres pays. Cette variable permet de renforcer l'hypothèse d'une opposition structurale qui renvoie sinon aux structures familiales au sens des indicateurs usuels marqués par une philosophie sociale implicite “ traditionnelle ” (divorces, naissances hors mariage, etc.), mais à la définition des unités sociales de base des différentes sociétés.

---

<sup>25</sup> Dans l'ensemble des pays européens et non seulement les quatorze pays étudiés ici, l'Irlande et l'Islande représentent deux cas spécifiques de populations où le poids des enfants est important (les moins de 15 ans représentent entre un cinquième et un quart de la population nationale). Ces deux pays mis à part, les sociétés européennes sont relativement homogènes au regard de leur structure par âge. Un axe tend à isoler, à l'une de ces extrémités, l'Allemagne et les pays européens autres que le Portugal : ce sont des sociétés où le poids des jeunes est faible, quand celui des personnes âgées est relativement important. A l'autre extrême, le Luxembourg et la Finlande sont, au sein des pays européens, des pays où les personnes âgées sont assez peu nombreuses (elles représentent moins de 15.5% de la population totale), mais où les enfants constituent une part importante de la population (plus de 19%). Les Pays Bas, l'Allemagne, le Portugal et l'Italie constituent un ensemble de pays où la proportion des inactifs (moins de 15 ans et plus de 65 ans) est relativement faible ; elle se situe entre 31% et 32% de la population totale. A l'autre extrémité, la Suède est une société où le poids des inactifs est important ; il atteint 36.8%. La Suède et, dans une moindre mesure, la Norvège, le Danemark, le Royaume-Uni et l'Italie sont des sociétés où le poids des plus de 80 ans est sensiblement plus important que dans les autres pays. Les personnes de plus de 80 ans représentent presque 5% de la population suédoise.

<sup>26</sup> L'âge est l'un des principaux facteurs de structuration d'une société. Dans les sociétés contemporaines, la structure par âge détermine non seulement le rapport de forces entre les actifs et ces deux catégories d'inactifs que sont les jeunes scolarisés et les vieux, le poids des institutions scolaires et de la protection sociale. Aussi discutables que soient les catégories d'âge utilisées dans les statistiques, fondées sur le seul âge biologique, les proportions que représentent par rapport à la population totale, d'une part, les jeunes de moins de 15 ans et, d'autre part, les

L'axe 2 oppose également les pays en fonction du poids relatif de l'enseignement professionnel qui n'est, dans aucun pays, aussi important qu'en Allemagne et en Italie. L'enseignement professionnel est beaucoup plus développé en Italie qu'en Irlande, au Portugal ou même qu'en Grèce ou en Espagne. Cet axe fait ainsi apparaître des différences structurelles dans les relations entre système éducatif et système productif, ce que Maurice, Sellier et Sylvestre analysent comme une manifestation de l' " effet sociétal ", qui interdit les comparaisons simplistes en matière de marché et d'organisation du travail (Maurice, Sellier, Sylvestre).

La relation qui s'établit entre fort développement de l'enseignement professionnel et faible dynamisme démographique semble au premier abord difficile à interpréter. Mais on peut se demander dans quelle mesure l'un et l'autre ne sont pas les résultantes d'un certain " modèle " de développement, ou un " mode de régulation ", tourné vers la reproduction de la division du travail entre le monde industriel (masculin) et le monde familial (féminin). Ce mode de régulation est caractérisé par le rôle central du " compromis fordiste " (ces pays, et le secteur automobile qui y est particulièrement structurant au moins en Allemagne et l'Italie, servant souvent de sources d'inspiration aux économistes régulationnistes). Ces pays seraient ainsi particulièrement attachés, au moins jusqu'à une période toute récente, à la stabilité de l'ordre socio-économique caractéristique de la " société industrielle ".

Il n'est dès lors guère surprenant qu'un indicateur construit pour décrire les systèmes de relations professionnelles, comme le rôle des comités d'entreprise\*, soit plutôt bien représenté sur le deuxième axe (.361), de même qu'un indicateur décrivant le degré de contrainte de la législation sur les contrats à durée déterminée\* (.400), l'un et l'autre étant plus importants du côté des pays marqués par le modèle " industriel-fordiste " (Allemagne, Italie). Moins " flexibles " sous ces deux rapports, y compris par rapport aux pays scandinaves, ces pays sont bien du côté de la reproduction de l'ordre fordiste, par opposition à ceux qui n'y ont jamais vraiment accédé sous sa forme la plus avancée (Portugal), qui s'en sont brutalement éloignés (Grande-Bretagne) ou encore qui se sont appuyés sur d'autres ressources.

L'étude des éléments supplémentaires montre aussi que l'on retrouve à ce pôle les pays qui ont connu les taux de croissance les plus élevés durant la période antérieure à 1974\* et les plus faibles durant la période postérieure - les différences étant alors toutefois peu marquées - qui correspond à la période de tertiarisation et d'ouverture accélérée des économies et à l'inflexion néo-libérale des politiques économiques. Dans un contexte d'intensification de la concurrence internationale en matière industrielle, le modèle le plus performant jusqu'alors a vu ses avantages progressivement remis en cause au profit de modèles qui ont accordé à la formation générale un rôle central.

---

personnes âgées de plus de 65 ans (qu'elles aient plus, ou moins, de 80 ans), donnent un aperçu des différentes structures d'âge que l'on rencontre dans l'Union Européenne.

## 2.5. Les quatre pôles de l'espace européen

Il faut souligner que la deuxième opposition revêt des formes assez différentes selon le degré de développement des pays ou, d'un point de vue géométrique, de part et d'autre du premier axe, ce qui conduit à raisonner maintenant à partir des différents quadrants du premier plan principal. Au sein des pays relativement peu développés de l'Union Européenne, l'axe oppose l'Italie et l'Irlande. Par rapport aux pays les plus précocement industrialisés en Europe, l'Irlande et les pays méditerranéens (la France mise à part) ont connu un développement économique et social accéléré, particulièrement dans les deux dernières décennies. Parmi les pays où la fécondité est la plus forte, on trouve les pays les moins développés de l'UE, qui sont aussi ceux où l'agriculture occupe la plus forte proportion de la population active : en Grèce, en Irlande et en Espagne, l'agriculture concentre encore entre 13% et 18% des actifs (alors qu'elle n'occupe plus que 6.4% des actifs italiens). L'industrie (très développée, cependant, au Portugal) tend à être plus développée dans les pays qui se situent à l'autre pôle (la variable taux d'industrialisation\* est assez bien représentée sur le deuxième axe).

Le chômage, mesuré au sens du BIT, est plus élevé dans le quadrant des grands pays les plus "industriels" et les moins "développés" d'un point de vue global. C'est également vrai en tendance, ce qui permet au passage de proposer une hypothèse sociologique alternative sur les déterminants structurels du chômage : plutôt que de chercher du côté des structures institutionnelles du marché du travail mesurées à l'aide d'indicateurs souvent discutables et dans une logique monocausale, il convient de situer ces pays dans l'espace européen, au moins sous le double rapport du degré de développement économique et social (axe 1) et de la dynamique démographique et familiale qui les caractérise (axe 2). Les femmes semblent mieux préservées du chômage là où leur fécondité est élevée et les jeunes y sont d'autant plus à l'abri qu'ils sont, proportionnellement, plus nombreux dans la population. On voit donc bien se dessiner une opposition entre un modèle caractéristique du capitalisme industriel de la période d'après-guerre et des modèles soit plus anciens (associés à un poids encore assez important des activités agricoles) soit plus "modernes" de l'autre côté du premier axe. (jeunes préc)

La combinaison de structures économiques à dominante industrielles et de structures familiales traditionnelles rend sans doute en grande partie compte de la position relative de l'Espagne et de l'Italie, situées toutes deux dans le quadrant nord-ouest du plan 1-2 : les structures économiques sont, au regard de tous les indicateurs pris en compte, moins développées qu'en Italie, mais les structures familiales traditionnelles semblent s'y maintenir un peu plus. Une histoire comparée de l'Italie et de l'Espagne sur la période d'après-guerre (qui couvre la période franquiste) rendrait certainement compte des particularités de l'Espagne, où le taux de fécondité a connu une chute très rapide - l'Espagne est le pays où le taux de descendance finale des générations a connu la plus forte chute entre les femmes nées en 1940 et celles qui sont nées en 1963 -, mais où la proportion de familles de

trois enfants et plus reste importante (et le nombre de familles sans enfants assez faible), sans atteindre bien entendu le niveau irlandais.

Pour les pays les plus développés, le deuxième axe semble renvoyer à deux formes de développement économique et social qui s'incarnent pour l'une dans le modèle allemand et pour l'autre dans le modèle scandinave, l'Autriche, la France et la Belgique (voire les Pays-Bas) occupant des positions intermédiaires. Comme pour les pays moins développés, cet axe fait ainsi apparaître l'opposition entre des économies très industrialisées, à l'image de l'Allemagne, et des économies moins industrielles, mais plus tournées vers la " société de l'information " (pays scandinaves, dans une certaine mesure Grande-Bretagne). Il s'interprète assez bien comme un *continuum* dont l'Allemagne, d'une part, et les pays nordiques, d'autre part, représentent les extrémités ; la France, l'Autriche, les Pays-Bas et la Belgique occupent, sous les différents aspects analysés plus haut, une position presque toujours intermédiaire.

Peut-être faut-il voir ici une opposition historique entre des sociétés où les politiques économiques, en particulier les politiques industrielles, semblent avoir joué un rôle moteur dans le développement du pays, la croissance de l'Etat social apparaissant comme leur corollaire (ce que traduit bien la notion allemande d' " économie sociale de marché " ou, dans une certaine mesure, les enjeux italiens des années 1970 autour du " compromis historique " entre chrétiens-démocrates et communistes) et des sociétés où l'Etat providence, placé sous hégémonie social-démocrate, a impulsé, dans la période d'après-guerre, un processus relativement autonome et volontariste de développement social. Dans le premier cas, les forces du mouvement ouvrier organisé (syndicats, partis de gauche) ont en quelque sorte fait contrepoids aux acteurs économiques politiquement et socialement hégémoniques (grandes entreprises industrielles et bancaires, administration des finances mais aussi de l'industrie, banque centrale, etc.), alors que dans le second, elles ont elles-mêmes été placées en position d'hégémonie politique et culturelle sans toutefois annihiler les forces économiques capitalistes.

C'est sans doute aussi parce que ce développement social recouvre, en tout premier lieu, une action de soutien aux structures familiales et à l'intégration des femmes au marché du travail, que l'axe a une dimension en premier lieu démographique et familiale. Ce n'est pas tant la survie des modèles familiaux traditionnels qui est ici en jeu, que la force de modèles moins marqués par une influence religieuse et moins incompatibles aussi avec le développement du capitalisme. C'est ainsi que l'on peut comprendre qu'il existe dans les pays nordiques, plus qu'ailleurs, une vie familiale qui demeure assez forte et relativement stable. Cela ne se traduit toutefois pas, loin s'en faut, dans les indicateurs relatifs aux pratiques qui lient la famille à l'Etat et la religion (nuptialité, divorces, naissances dans le cadre du mariage, grand nombre d'enfants par famille). Ainsi, les pays nordiques (Danemark, Suède, Finlande) présentent (avec l'Allemagne) les plus faibles proportions (moins de 10%) de familles à trois enfants et plus. Mais simultanément, ils ont des taux de fécondité relativement élevés. En Suède et au Danemark, la proportion de familles sans enfants (53%) est plus élevée que partout ailleurs (de façon générale, la Finlande est, des pays nordiques, celui qui a les



structures familiales les plus traditionnelles). Un enfant sur deux en Suède, et un peu moins au Danemark, naît hors mariage, ce qui constitue une proportion particulièrement élevée qui, à elle seule, suffit à distinguer les pays nordiques des pays méditerranéens où les structures familiales traditionnelles sont aussi affaiblies (en Espagne, en Italie et en Grèce, moins de 15% des enfants naissent hors mariage). Mais pour distinguer ces deux pays du Royaume-Uni et de l'Irlande (mais aussi la Finlande), où le taux de naissances hors mariage, sans atteindre un tel niveau, est aussi relativement élevé, il faut noter la faible proportion, particulièrement en Suède (3%), de familles monoparentales (contre un peu plus de 10% en Irlande et au Royaume-Uni). C'est la nuptialité qui différencie le Danemark et la Suède : elle est forte dans le premier, alors qu'elle est plutôt faible dans le second. Les cellules familiales semblent, de façon générale, moins précaires au Danemark qu'en Suède : si le taux de nuptialité est supérieur au Danemark, le taux de divorcialité rapporté au taux de nuptialité y est aussi nettement inférieur. Ainsi, quand en 1997, deux divorces étaient prononcés en Suède pour trois mariages célébrés, cette proportion était à peine supérieure à un tiers la même année au Danemark. Ceci n'empêche nullement de voir dans ces deux pays l'incarnation de sociétés qui parviennent, en dépit d'un développement économique important, à maintenir des dynamiques familiales assez fortes, fondées cependant sur des modes de vie différents de ceux qui régissent le modèle traditionnel.

La particularité des pays nordiques ne réside cependant pas seulement dans leurs structures familiales, mais surtout dans le démenti qu'ils offrent au présupposé qui veut que la baisse de la fécondité dans les pays économiquement développés trouve son origine dans l'activité professionnelle des femmes. La Suède, le Danemark et la Finlande n'ont pas pour seule particularité de conserver un taux de fécondité relativement élevé ; ils ont aussi, et simultanément, la caractéristique, d'être les pays où l'activité féminine est la plus importante en Europe. Le taux d'activité féminine avoisine, dans ces pays, les 60%, ce qui reste très supérieur au Royaume-Uni (52%), à l'Allemagne ou la France (environ 48%), aux Pays-Bas ou à l'Autriche (environ 45%). Il en va de l'activité féminine comme des structures familiales : le Danemark et la Suède ont des propriétés qui les isolent au sein de l'Union Européenne, en dépit de différences secondaires. Le Danemark détient le taux d'activité le plus élevé chez les femmes, mais le recours assez intense au temps partiel équilibre la comparaison avec la Suède qui, incontestablement, est le pays où les femmes sont le plus et le mieux intégrées au marché du travail, tout en continuant, cependant, à y occuper face aux hommes une position dominée. Alors que les variations du taux d'activité féminin en fonction de l'âge, sont de grande amplitude en Irlande, en Grèce, en Espagne et surtout en Italie, elles sont très contenues dans le cas de la Suède. L'activité des femmes n'y est pas un phénomène nouveau, mais le produit d'une évolution d'assez long terme. De façon générale, en Suède mais aussi, quoique à un degré moindre, dans l'ensemble des pays nordiques (Finlande et Danemark, auxquels on pourrait ajouter, au moins pour certains aspects, le Royaume-Uni), l'activité féminine est une habitude assez ancienne et, par là, relativement instituée dans les cerveaux et dans les choses. Les pays nordiques sont, par exemple, ceux où le différentiel de salaires

hommes/femmes est le plus faible. Qu'on retienne le cas des catégories supérieures, des employés ou des ouvriers, la Suède, la Finlande et le Danemark sont des pays où les femmes ont un salaire qui, sans l'égaliser, s'approche d'assez près de celui des hommes, ce qui n'est pas le cas au Royaume-Uni où le différentiel de salaire entre hommes et femmes est, de façon générale, sensiblement plus important (voir CES, 2000). S'agissant de l'activité féminine, le Royaume-Uni, la France et les pays du Benelux représentent, dans cet ordre, les pays où l'activité féminine est la mieux établie, l'Allemagne ne venant qu'ensuite.

C'est donc dans la propension à combiner deux propriétés, la fécondité et l'activité féminine, qui pourraient paraître s'exclure, que réside l'une des particularités des pays nordiques au sein des pays les plus développés (mais aussi, plus généralement, au sein de l'UE). Il faut voir là, certainement, l'expression de sociétés qui, aujourd'hui au moins, sont moins marquées que les autres sociétés européennes par la domination masculine. Une autre vision du monde que celle qui est déposée dans " l'inconscient androcentrique ", particulièrement puissant dans les sociétés méditerranéennes, explique que, dans les pays nordiques, les femmes soient moins qu'ailleurs, confinées dans l'espace domestique et des positions dominées sur le marché du travail. Mais il faut voir aussi le résultat d'un travail politique spécifique qui a été parfaitement conscient et très matériel. C'est le Danemark qui incarne le mieux les spécificités nordiques pour les aspects qui viennent d'être traités et ce n'est pas par hasard que la Suède est placée, plus près du centre de l'axe que le Danemark et qu'elle a sur l'axe une qualité de représentation assez médiocre. C'est qu'elle a perdu un certain nombre des signes distinctifs qui en faisaient naguère, en Europe et dans le monde, un " modèle " original (elle a par exemple enregistré, en l'espace de 10 ans, depuis 1988, une baisse de 23% de son indice de fécondité). Le " modèle suédois " n'a plus le succès politique qu'il a eu par le passé (on voit parfois, non sans raison, un aveu d'échec dans l'entrée de la Suède dans l'UE en 1995) et il ne semble pas que la Suède contemporaine en soit réellement la réalisation. Il reste utile de s'y référer ici pour préciser l'opposition entre pays nordiques et les autres pays les plus développés de l'Union Européenne. L'Etat, contrôlé depuis l'entre-deux-guerres (à de rares interruptions près) par les sociaux-démocrates, a entrepris, par rapport aux femmes et à la famille, une politique parfois très coûteuse économiquement, qui a souvent fait figure d'avant-garde au sein des pays développés. On peut citer, par exemple, l'abolition de toute distinction entre couples mariés et concubins en matière de propriété des biens et d'héritage, la mise en place (dans les années trente) d'une structure très coûteuse liées aux municipalités (les *daghem* ou *dagis*) permettant, pour les femmes qui travaillent, l'accueil des enfants jusqu'à l'âge de 7 ans (âge du début de la scolarité obligatoire), la substitution en 1974 d'un congé " parental " au congé maternité. Dans les faits, dans les décennies d'après-guerre, l'Etat suédois, par ailleurs très interventionniste dans la vie économique, a consacré, accéléré la diffusion de transformations sociales, et ne s'est pas contenté d'accompagner le développement économique en en réparant, à la marge, les conséquences. On est sans doute fondé à dire que l'Etat a joué, dans le développement économique comme dans le développement social du pays, un rôle moteur. Sur le plan

économique, on peut rappeler l'interventionnisme de l'Etat suédois qui, confronté à un marché intérieur très réduit du fait de sa taille, a favorisé un petit nombre de grosses entreprises exportatrices, souvent étroitement liées à lui, manquant parfois, pour ce faire, aux principes du libéralisme économique. De façon plus générale, son action semble s'inscrire dans un cadre où l'Etat n'a pas seulement en charge d'assurer la croissance économique nécessaire à la préservation (et l'amélioration) des conditions matérielles de la population, mais prétend également œuvrer à " l'épanouissement personnel " et à " l'harmonie familiale ", deux objectifs auxquels revient une place beaucoup plus secondaire dans les autres pays.

On ne comprendrait pas tout à fait le modèle des pays nordiques si l'on ne soulignait la place très particulière qui y revient aux syndicats. Le taux de syndicalisation\* - même si cet indicateur est en réalité très difficilement comparable puisque l'acte de syndicalisation prend lui-même des significations différentes selon les pays - qui n'est jamais aussi faible dans l'UE qu'en France et dans les pays méditerranéens (9% en France, 19% en Espagne, jamais plus de 30% en Italie, Grèce et Portugal), est particulièrement élevé en Suède (91%), ainsi qu'au Danemark, en Finlande et aux Pays-Bas (environ 80% pour ces trois pays).

Les pays nordiques ont travaillé, plus que les autres, à l'homogénéisation de leur société autour d'un style de vie petit bourgeois, organisé autour de valeurs individualistes et familiales, du plein emploi et de la valeur de l'enfant (souvent unique) comme investissement affectif (il est peu de société où les droits de l'enfant soient autant protégés qu'en Suède, par les lois comme par des interdits intériorisés). Même s'ils se sont plus ou moins éloignés de ce modèle, les pays nordiques gardent la trace de la conception d'un Etat qui sert, même à un coût économique élevé, ces croyances. La Suède (53.9%), le Danemark (53.5%) et dans une moindre mesure la Finlande (48.2%) sont les pays où la part des impôts et cotisations sociales dans le PIB est la plus importante dans l'Union, nettement avant la France (46%), les Pays-Bas du Benelux ou l'Autriche (44%). Les prestations sociales y sont très nombreuses et variées, et les inégalités économiques sont plus faibles dans les pays nordiques : c'est encore au Danemark, en Suède et en Finlande (ainsi qu'en Autriche), que les inégalités, mesurées d'après le coefficient de Gini, restent, et d'assez loin, les moins marquées. A l'Etat allemand qui, pour réparer certaines conséquences du développement économique, dispose d'un système social, investit dans le système de santé et l'enseignement professionnel, transformant en quelque sorte l'enfant en investissement économique, s'oppose l'Etat des pays nordiques qui, célébrant la vie de famille et confronté à une population plus jeune, investit, avec un certain succès, dans la réduction des inégalités économiques, relativement moins dans le système de santé, mais beaucoup dans un système éducatif faiblement professionnalisé. L'Université en Suède a la réputation d'être plus ouverte aux enfants issus des classes ouvrières qu'ailleurs. Pour la période 1995-1997, les dépenses d'éducation représentaient, en Suède comme au Danemark, plus de 8% de leur PIB à l'éducation. Avec un taux un peu inférieur (7.5%), la Finlande devançait encore largement la France et l'Irlande qui consacraient 6% de leur PIB à l'éducation. Le Danemark et la Suède ont l'un des taux de scolarisation les plus élevés d'Europe, mais ils ne se différencient pas sur ce point de

l'Autriche ni même de l'Allemagne (qui est le pays où la plus forte proportion de la population est scolarisée). Il reste qu'il s'agit d'un investissement qui n'est pas nécessairement productif : alors qu'en Autriche comme en Allemagne, l'enseignement professionnel est très développé, il l'est relativement moins dans les pays nordiques (dans un rapport de 2 à 3).

## 2.6. Inégalités et déstructuration familiale

Le troisième axe ( $\lambda_3=1.905$ , soit 15.87% de la variance totale) complète les deux précédents. Les questions qui le constituent sont la population (.235), le nombre de familles monoparentales (.192), les dépenses de santé (.189), l'indice de Gini (.169). Il tend ainsi à opposer, d'une part le Royaume-Uni, l'Allemagne et la France et, d'autre part la Suède. Il permet ainsi de nuancer la représentation de l'Europe que les deux premiers axes contribuaient à donner, et de faire réapparaître dans l'analyse le cas du Royaume-Uni qui était assez proche du centre dans le premier plan factoriel. Le Royaume-Uni était en effet très mal représenté sur les deux premiers axes et a, de ce fait, été en partie délaissé dans l'analyse antérieure.

Cette position du Royaume-Uni dans le premier plan principal n'avait rien de fortuit. Ses performances économiques, mesurées au PIB par habitant, sont moyennes, proches de la France, de la Suède et l'Italie, mais beaucoup plus inégalitaires que ces trois pays : le Royaume-Uni est, de tous les pays européens, celui où le coefficient de Gini est le plus élevé. Ses dépenses de santé sont dans la moyenne des pays européens, ses dépenses dans le domaine de l'éducation sont assez faibles. Son taux de scolarisation (55%) est bas, très en dessous de l'Allemagne et les pays nordiques (plus de 80%), mais aussi en deçà de l'Autriche (75%), des Pays-Bas (66%), de la France (63%) et de la Belgique (61%). Par son taux de scolarisation, il se rapproche des pays les moins développés d'Europe, l'Irlande (51%), la Grèce (49%). Par ses structures familiales, il partage avec la Belgique un certain nombre de traits (proportions comparables de familles sans enfants et de familles à trois enfants et plus), bien qu'ayant un taux de fécondité plus élevé (1.72). Les signes d'anomie familiales sont cependant assez nombreux : comme en Irlande, la proportion de familles monoparentales est particulièrement élevée au Royaume-Uni. Le divorce n'y étant pas interdit comme il l'est en Irlande, le Royaume-Uni compte parmi les pays qui ont le plus haut taux de divorcialité en Europe. Le taux d'activité féminin y est assez élevé (il un peu plus faible, mais pas beaucoup plus que dans les pays nordiques), mais les inégalités hommes/femmes, en termes de salaires par exemple, y sont très marquées, le chômage y est relativement faible (sur ces deux points, il se situe à un niveau comparable à celui du Portugal). On le voit : le Royaume-Uni tend à cumuler des caractéristiques attachées dans le plan 1-2 à des pays très éloignés les uns des autres.

A peu de choses près, l'axe 3 est une sorte de rappel à la hiérarchie des nations telle qu'elle s'est constituée au XIXe siècle, sous l'effet des premières poussées d'industrialisation et des forces démographiques. Des valeurs élevées pour les variables les plus contributives, la population (.235), le nombre de familles monoparentales (.192), la part des dépenses de santé (.189), les inégalités de revenus (.169), sont associées aux trois grandes puissances économiques et politiques européennes de la fin du XIXe siècle. En dépit des trajectoires assez différentes qu'elles ont connues depuis la deuxième guerre mondiale, ces trois nations, plutôt dispersées dans le plan 1-2, se retrouvent proches sur le troisième axe.

Elles sont alors regroupées par des caractéristiques qui sont autant de propriétés que d'autres sociétés peuvent partager (au moins pour certaines) provisoirement ou isolément, mais qu'aucune d'entre elles ne peut aspirer à cumuler avec autant de succès que les trois grandes nations, ce qui leur confère des " spécificités " associées à de petites puissances. Ce n'est pas une particularité commune que partagent ainsi les pays nordiques et les pays méditerranéens, mais le fait de présenter, chacun à leur façon, l'une de ces particularités qui, dans la dynamique européenne, sont voués à passer pour des stigmates.

En projetant les éléments supplémentaires, on constate aussi que les différences dans les systèmes de relations professionnelles sont assez bien représentées sur ce troisième axe. Celui-ci oppose ainsi les pays où elles sont peu centralisées\*, où le taux de syndicalisation\* est bas, où la coopération\* entre les " partenaires sociaux " est faible à ceux qui se rapprochent de ce que l'on qualifie parfois de modèle " néo-corporatiste ". L'indicateur de durée hebdomadaire du travail des salariés à temps complet\* est, également, mieux représenté sur cet axe que sur le deuxième. Les pays les plus inégalitaires sont aussi ceux où le mouvement ouvrier organisé est le plus faible ou le plus affaibli.

On peut se demander si l'axe ne renvoie pas, finalement, à une croyance collective (matériellement fondée) dans un certain type de développement économique, où l'on s'emploie à mobiliser une importante force démographique qui se reproduit, même dans des conditions d'instabilité familiale assez marquée (si la proportion de familles monoparentales culmine en Irlande et au Royaume-Uni, elle reste forte en France et en Allemagne), dans le but d'accroître un revenu national distribué de façon inégalitaire. Le troisième axe pourrait exprimer quelque chose comme l'adhésion à cette croyance collective, telle qu'elle s'illustre depuis le XIXe siècle.

Au final, les trois principaux axes (75.69% de la variance totale du nuage) permettent de construire une autre représentation de l'espace européen que celles qui sous-tendent les catégories ordinaires de perception, y compris celles que véhiculent les travaux économiques sur les " modèles " en matière de politique économique ou de relations professionnelles. Cette représentation correspond à la structure de l'espace tel qu'on peut l'objectiver, à l'aide d'indicateurs particuliers, à la fin des années 1990. Elle intègre, on l'a vu, les effets de trajectoires historiques différentes, mais elle les saisit en un point particulier de leur évolution. Néanmoins, on peut penser que ces principes de différenciation vont permettre d'interpréter les différences que l'on constate dans l'intensité des " pathologies sociales " qui caractérisent les pays européens.

### Troisième partie

#### Les formes de pathologie sociale et leur dynamique

Comme à la fin du XIXe siècle, les sociétés européennes sont aujourd'hui traversées par des transformations relativement brutales qui, dans le vocabulaire durkheimien réactualisé par Merton, sont génératrices d' "anomie". Dotées d'une forme d'inertie qu'elles doivent à l'*habitus*, les structures subjectives des agents sociaux, ou de certaines catégories sociales, se heurtent plus ou moins violemment à des structures sociales qui se modifient plus rapidement qu'elles. La relation d'enchantement qui unit, en temps ordinaire, structures subjectives et objectives se rompt ou se distend et les attentes que les agents pouvaient nourrir au vu de l'état du système social dans lequel ils avaient été socialisés ne peuvent plus être satisfaites.

Dans ce travail, on a considéré un ensemble de " pathologies sociales " sans préjuger des facteurs sociaux qui les engendrent. Parmi les hypothèses centrales de cette recherche, le thème de la relation entre néolibéralisme et changements sociaux est évidemment décisif : peut-on, à ce niveau d'agrégation des données et dans une perspective comparative, faire apparaître une relation de ce type au niveau européen ?

#### **3.1. Construction européenne et pathologies sociales**

A la différence de nombreux pays du monde, aucun des pays étudiés ne connaît dans la période concernée (la fin des années 1990) de très fort changement politique, social ou économique, qui se caractériserait par une rupture brutale (guerre, révolution, dépression, déplacements de population, génocide, etc.). Mais tous sont engagés dans un processus rapide d'unification économique européenne d'inspiration néo-libérale (voir Fligstein, Jobert dir., 1993) et la plupart d'entre eux sont impliqués dans un processus d'unification monétaire, qui fait suite à des années de politiques d'austérité tant monétaire, budgétaire que salariale, dont le coût économique et social est très important. Plus largement, tous sont confrontés à la mondialisation des échanges, à l'intensification de la concurrence internationale, et aux orientations néo-libérales de la puissance dominante, les Etats-Unis, et des organisations internationales qu'elle contrôle ou inspire (FMI, Banque mondiale, OCDE).

Dès lors, durant la période 1980-2000, les transformations économiques et sociales globales ont peut-être d'abord des effets communs à l'ensemble des pays. Mais les données recueillies pour ce travail portant essentiellement sur la dernière période ne permettent pas encore de reconstituer dans leur déroulement l'ensemble de ces évolutions. La dynamique néo-libérale qui sous-tend l'Union Européenne impose à des sociétés qui avaient conservé des structures traditionnelles de fortes exigences de " compétitivité " ou entend rétablir, par des " décisions " souvent brutales, " la loi du marché ", en remettant en cause des conquêtes souvent issues de décennies de luttes sociales (Bourdieu, 1998). Comme processus brutal qui, environ en un quart de siècle, a déjà entamé des conquêtes issus d'une évolution

historique enracinée dans le long terme, la dynamique néo-libérale précipite potentiellement certains groupes sociaux dans des situations “ anomiques ”, combinaison de misère de condition et de misère de position (Bourdieu dir., 1993). Le darwinisme qui l’inspire y contribue : des sociétés qui aspirent à n’accorder qu’aux plus “ méritants ” ce que la philosophie de l’Etat providence voulait donner à “ tous ” (à commencer par les conditions matérielles et symboliques nécessaires à la survie des individus), se condamnent à payer un tribut particulièrement élevé aux différentes pathologies sociales.

Les différentes structures sociales précédemment identifiées au sein de l’Union Européenne sont associées à des formes de pathologies sociales distinctes. Il n’y a guère de sens à dire que dans une société, la coïncidence des structures objectives et des structures subjectives est parfaite, et l’on peut suivre Durkheim lorsqu’il considère comme des phénomènes “ normaux ” un certain niveau de criminalité ou un certain taux de suicide (Durkheim, 1997). Il reste que les différentes sociétés, en fonction des rapports de forces qui s’établissent en leur sein, ne condamnent pas la même proportion d’agents sociaux à voir leurs “ attentes ” (dont ils n’ont pas nécessairement “ conscience ”) insatisfaites ; par ailleurs, ces agents sociaux en quelque sorte “ sacrifiés ” ne se recrutent pas dans les mêmes groupes sociaux.

### 3.2. Insécurité sociale et formes de pathologies

La projection des indicateurs de morbidité comme éléments supplémentaires sur les axes principaux montre d'abord que le développement économique et social est associé à une *intensification* de la violence que les individus peuvent exercer sur eux-mêmes. Les variables liées au suicide\* sont ainsi très bien représentées sur le premier axe. On retrouve ainsi les hypothèses de Durkheim sur les effets de transformations sociales globales, liées à la dynamique économique, qui tendent à s'accompagner de certaines formes de désintégration sociale : familiale (les taux de divorce\* augmentent nettement avec le volume de capital), religieuse (la pratique religieuse\* décroît avec le volume global de capital)... Le suicide des hommes\* tend ainsi à *doubler* lorsqu'on va des pays méditerranéens à certains pays plus développés comme la France, la Suède ou la Finlande.

Moins bien représentés, mais également projetés de part et d'autre de l'axe, la consommation de tabac\* et d'alcool\*, consommations " populaires ", caractéristiques des pays les moins dotés, s'oppose à celle de drogues " dures ", qui apparaissent plus spécifiques des pays plus développés. Enfin, on pourrait opposer au suicide\* qui se trouve les variables liées aux décès résultant d'accidents de la route\* ou au SIDA\*, qui se trouvent de l'autre côté et sont manifestement liées à l'état des infrastructures (routières) et des systèmes éducatifs (prévention et information dans le cas du SIDA) autant qu'à des facteurs " comportementaux " (rapport différent au risque selon le degré de " civilisation des mœurs ", selon le schéma d'Elias). Ainsi, sur l'axe du volume de capital, on voit se répartir, d'un côté, les morts volontaires ou la consommation de drogues " dures " et, de l'autre, les morts involontaires (sauf à être des suicides camouflés) et la consommation de drogues " douces " (même si leur consommation peut, mais sans doute à échéance moins courte, être mortelle).

D'autres indicateurs, qui renvoient moins à la mortalité qu'aux conditions à la fois matérielles et subjectives d'existence, semblent d'abord liés au faible volume de capital et à l'insécurité sociale qui l'accompagne. C'est le cas de la part élevée de ménages vivant dans des logements surpeuplés\* (.601), du " sentiment d'insécurité " (.517), de l'insatisfaction face à la démocratie\* (.418) et de divers autres indicateurs " subjectifs " mesurés (avec toutes les difficultés de comparaison que cela implique) dans les enquêtes " eurobaromètres ", du nombre de grèves\* (.453). A l'opposé, les indicateurs de délinquance et de criminalité *enregistrée*\* sont dans de nombreux cas fortement corrélés avec le volume global de capital et, dans une certaine mesure, avec les effectifs de police. Leur croissance est rarement bien représentée sur ce premier axe, sauf pour le nombre de condamnations pour coups et blessures\* (.212), qui augmente d'autant plus vite que les pays sont dotés d'un fort volume de capital.

Les pays les moins dotés semblent particulièrement s'opposer aux autres par le fait qu'ils sacrifient davantage les " jeunes ". Alors que le taux de suicide\* tend à croître avec l'âge, les accidents de la route\*, la criminalité\* et le SIDA\* sont plutôt associés à des populations jeunes. Dans la mesure où, dans les pays développés, le recul de la mortalité liée



aux accidents de la route et au SIDA ne sont pas sans rapport avec des interventions de l'Etat (amélioration des infrastructures routières, de la prévention pour le SIDA et du traitement), on peut proposer l'hypothèse que le développement des structures étatiques tend à préserver les jeunes de ces "risques" qui peuvent être mortels. L'hypothèse est renforcée par le fait que ces mêmes structures étatiques peuvent, par une scolarisation plus longue et plus diffuse dans l'ensemble des classes sociales, mais aussi par des politiques d'intégration des jeunes sortis du système scolaire au marché du travail, exercer une action d'intégration des "jeunes" à même de donner à leur vie une "pesanteur" qui les conduit à se garder des conduites et pratiques "à risque".

Comment ne pas intégrer la consommation de "drogues", qui donne lieu (aujourd'hui) à tant de statistiques, à une analyse des formes d'anomie ? En raison de la morbidité qui lui est associée, la consommation de "drogues" (ou de certaines d'entre elles) peut s'apparenter, et particulièrement dans nos sociétés où toute une série d'entrepreneurs moraux se livrent à un travail de prévention et d'information, à une forme de suicide. Comme il existe incontestablement des formes de toxicomanie liées à une très faible intégration sociale, il est très tentant de faire l'hypothèse d'une "toxicomanie anémique". Mais, de même que le suicide anémique ne constituait que l'un des types de suicides distingués par Durkheim, il faut être très vigilant dans l'interprétation des indicateurs disponibles sur les drogues. La consommation de drogues (et même le nombre de consommateurs) pour un pays donné reste un indicateur beaucoup trop grossier pour des pratiques qui sont l'objet de définition sociale très variables dans l'espace et dans le temps. L'enjeu que constitue la qualification même des produits comme "drogues", et ensuite comme "douces" ou "dures", "légal" ou "illégal" (avec différents degrés de "tolérance"), rappelle que la perception sociale de ces produits est très fluctuante. Le sociologue ne saurait reprendre, sans universaliser une perception particulière des "drogues", la vision des entrepreneurs moraux les plus radicaux qui refusent d'opérer une quelconque distinction entre des produits au prétexte que tous présentent des dangers (différents selon les cas, même s'ils sont souvent mortels) pour la santé de leurs consommateurs. Du point de vue des formes d'anomie, il est sans doute très pertinent de prendre en considération la distinction entre drogues "légal" et "illégal", même si en raison des variations que connaît la législation d'un pays à l'autre, les comparaisons ne s'opèrent pas aisément. Alors que la consommation d'une drogue dont l'achat comme la consommation sont "légal", est parfaitement compatible avec une forte intégration sociale, la consommation d'une drogue "illégal" renvoie toujours à une forme de "marginalité" puisque ses consommateurs ne peuvent l'acheter que dans des circuits économiques clandestins et ne peuvent, de façon générale, la consommer que dans des espaces relativement coupés de la scène sociale. La consommation de ces drogues suppose une forme de "marginalité", mais cette dernière n'implique, évidemment, pas systématiquement un défaut d'intégration sociale et il faudrait pouvoir faire la différence entre ces "toxicomanies" de riches et de pauvres, ce que les statistiques disponibles ne permettent guère.

Le rapport entre les drogues "légal", comme par exemple, l'alcool et le tabac et l'intégration sociale est différent. Quand l'achat et la consommation n'est pas collectivement sanctionné, la consommation peut être, moins une pratique qui s'effectue dans la marginalité, qu'une pratique qui . Le paradoxe, si souvent dénoncé en France, de l'action de l'Etat en matière de tabac ou d'alcool, n'est que l'une des nombreuses "hypocrisies collectives" (les paradoxes de l'action étatique en la matière n'en étant qu'une forme) qui entourent ces produits dont la consommation est, simultanément, collectivement encouragée et collectivement sanctionnée. On n'en finirait pas d'énumérer les situations sociales, voire les milieux sociaux, où la consommation d'alcool ou (quoique dans une moindre mesure) d'autres drogues, est collectivement encouragée. Que l'on pense aux "fêtes" (qui ne sauraient, bien souvent, comme on dit, se faire sans ces produits qui lèvent certaines inhibitions et censures sociales) mais aussi à tous les milieux sociaux ou professionnels où, par exemple parce qu'elle constitue un signe de "virilité", la consommation d'alcool (le tabac ou même des drogues plus dures) a quasiment le statut d'une barrière à l'entrée, ces produits sont parfois de véritables instruments d'intégration sociale. Il en résulte, redoublée dans le cadre d'un travail comparatif, une grande difficulté à interpréter des indicateurs bruts mesurant la consommation de ces "drogues". Il

est très difficile d'interpréter des indicateurs qui mesurent la consommation de produits dont la perception sociale reste, même aujourd'hui en Europe, assez variable d'une société à l'autre, et de toute façon très variable, à l'intérieur même de chaque société.

Pour prendre l'exemple du tabac, on peut peut-être regarder comme un signe de " tabagisme anémique " le fait que la consommation de cette drogue " légale " se rapproche, dans un pays donné, de la consommation des drogues " illégales ". Plutôt que de se focaliser sur la consommation globale de tabac, on pourrait faire l'hypothèse que le tabagisme est d'autant plus " anémique " qu'il est le fait d'une minorité qui le consomme à forte doses et plus féminisée. Ainsi, si, au sein des pays retenus, c'est en Grèce que le tabagisme culmine, il n'est pas certain que ce soit le pays qui abrite le plus de " tabagisme anémique " : le tabac est une pratique assez largement répandue en Grèce (c'est le pays qui compte la plus forte proportion de fumeurs dans sa population), particulièrement chez les hommes. A la Grèce, s'opposent les pays nordiques et, en particulier, de la Suède et de la Finlande : la proportion de fumeurs y est la plus faible d'Europe (égale, ou à peine supérieure, à 20%) et les fumeurs fument, en moyenne, une douzaine de cigarettes par jour (contre une vingtaine en Grèce). Mais le tabagisme dans les pays nordiques a cette particularité qu'il est nettement plus féminin qu'ailleurs : en Suède, la proportion de fumeurs est supérieure chez les femmes que chez les hommes. Il faut isoler les cas de l'Allemagne et l'Autriche : dans ces pays, le tabagisme est une pratique relativement peu répandue (un adulte sur quatre fume) mais elle semble concentrée sur une population de gros fumeurs. L'Espagne, l'Irlande et le Portugal sont dans une position intermédiaire entre la Grèce et l'Allemagne : le tabagisme y est plus répandu qu'en Allemagne, moins qu'en Grèce, mais l'on y compte beaucoup de gros fumeurs (avec une sur-représentation sensible des hommes).

Très mal représentée sur le premier axe, l'espérance de vie\* montre que les pays de l'UE sont trop homogènes pour que le degré de développement ait un effet direct sur elle. L'espérance de vie\* ne connaît que des variations de faible amplitudes à travers l'Europe. Si elle varie, ce n'est guère en fonction du degré de développement, mais bien davantage en fonction du facteur que le deuxième axe avait permis d'isoler. Au sein des pays où l'espérance de vie était la plus faible en 1999, on compte certes l'Irlande et le Portugal mais aussi le Danemark. C'est en Suède, en Espagne, en Italie, en Grèce et en France qu'elle est la plus élevée. Il en va de même pour l'espérance de vie des femmes\*.

### 3.3. Exposition et protection : des différences sexuées

Il n'est guère aisé d'établir des relations solides entre l'intégration des femmes et les formes de morbidité qui les concernent. Leur espérance de vie\* est, toutefois, bien représentée sur le deuxième axe (.511), de même il est vrai que l'espérance de vie globale\* (.404) : plus on s'approche du pôle des pays à faible dynamisme démographique, plus l'espérance de vie semble forte. Elle est, pour les femmes, supérieure en France (82 ans), en Espagne (81.6 ans), en Suède (81.5 ans), en Italie (81.3 ans), en Belgique et en Finlande (80.5 ans), aux Pays-Bas (80.3 ans) et en Autriche (80.2) que dans les autres pays (elle est particulièrement faible au Portugal -78.6 ans-, au Danemark -78.2 ans- et en Irlande (78.7 ans) et surtout au Royaume-Uni -77.5 ans-. Il semblerait que les pays où les femmes ont à la fois une fécondité assez importante et des difficultés sur un marché du travail où elles ne sont pas exclues mais condamnées à des positions relativement précaires, soient ceux où leur espérance de vie est la plus faible. On observe d'ailleurs également que le nombre de décès par maladie cérébro-vasculaires des femmes\* est relativement plus élevé à ce pôle (avec un  $\cos^2=.355$ ). De fait, un indicateur de " précarité " objective du temps de travail, comme le taux de travail le dimanche\* est plutôt bien représenté sur cet axe ( $\cos^2=.287$ ).

Le cas du Danemark pose cependant problème à cet égard. Il faut peut-être faire ici l'hypothèse qu'en dépit des apparences, les femmes, souvent à temps partiel dans ce pays où elles ont une fécondité assez élevée, sont dans une situation assez précaire : leur espérance de vie\* est faible, leur taux de suicide\* important (il atteint 13‰, taux dont ne s'approchent que la France et la Finlande avec un taux d'environ 10‰) et leur morbidité par cancer\* également (la mortalité par cancer chez les femmes culmine au Danemark -204 pour 100 000 femmes. Ne s'approchent de ce dernier taux que le Royaume-Uni (182), l'Allemagne (162) et l'Autriche (159), ces trois pays étant avec le Danemark parmi ceux qui ont la mortalité par cancer la plus élevée chez les hommes<sup>27</sup>. On observe par ailleurs que la croissance du nombre d'homicides\* est d'autant plus forte que l'on se trouve proche de ce deuxième pôle, ce qui s'interprète difficilement au premier abord.

A l'opposé, le nombre d'accidents du travail\* (qui caractérise plutôt les hommes et les travaux les plus " virils ") est d'autant plus fort que les pays semblent encore proches du modèle industriel de l'après-guerre, qui apparaît plus coûteux de ce point de vue (.369 sur l'axe 2) mais aussi qu'ils sont moins développés. On retrouve d'ailleurs, atténuées, les mêmes tendances en ce qui concernent les taux de chômage (avec des  $\cos^2$  supérieurs à .400 sur le premier axe et à .250 sur le deuxième axe) et certains indicateurs de précarité des jeunes. Ces indicateurs sont globalement d'autant plus forts que les pays sont moins développés et qu'ils sont proches de ce que l'on pourrait appeler le pôle " industriel-conservateur ". Il faut sans doute mettre ce fait en relation avec le dynamisme économique relatif supérieur des pays dotés d'une structure économique moins industrielle, dans un contexte d'internationalisation

et de tertiarisation qui valorise le capital humain, les nouvelles technologies de l'information, etc. D'autres indicateurs sont également bien représentés sur les deux premiers axes, mais varient selon une logique différente. La consommation de graisses\* est ainsi, par exemple, d'autant plus forte qu'un pays est développé (.337 sur le premier axe) et situé au pôle industriel (.220).

Si le deuxième axe s'interprète bien en termes de dynamique socio-économique, on ne voit pas apparaître sur cet axe d'effet très important qui indiquerait que ces dynamiques s'accompagnent de la montée ou du déclin de pathologies sociales spécifiques. Celles-ci sont plus nettes, et nettement polarisées (" pathologies de riches " *versus* " pathologies de pauvres "), sur le premier axe. Elles apparaissent également, mais de façon très spécifique, sur le troisième axe, dont on a vu qu'il était plus caractéristique du contenu des politiques néolibérales.

---

<sup>27</sup> Les décès par cancer\* chez les hommes sont importants en Belgique (302.9), au Danemark et en Allemagne (271), et en Autriche (263) et au Royaume-Uni (274).

### 3.4. Des spécificités du développement néo-libéral ?

Si l'on admet que, dans l'ensemble des pays européens, la Grande-Bretagne connaît un mode de développement particulièrement caractéristique du néo-libéralisme, en tout cas depuis l'arrivée au pouvoir de Margaret Thatcher en 1979, on doit s'attendre à observer des différences entre ce pays et les autres au moins en ce qui concerne certains indicateurs de pathologies sociales. C'est le cas, et particulièrement lorsqu'on raisonne sur les évolutions et non les données à un moment particulier (voir également 3.5.). Mais celles-ci devraient aussi apparaître à la fois sur l'axe 1 – qui indique la distance au “ modèle ” de l'Etat social – et l'axe 3. où les inégalités de revenus et le nombre de familles monoparentales sont particulièrement contributifs.

Les résultats de la projection des indicateurs de pathologie comme éléments supplémentaires vont effectivement dans ce sens, même si les effets restent dans certains cas peu importants, ce qui est, sans doute, lié au caractère composite des axes construits pour décrire l'espace. Ainsi, par exemple, l'effet de la différence de taille des pays\* ne peut pas être direct et simple, or cette variable contribue beaucoup à la formation des axes 2 et 3. Les effets ne sont vraiment importants que pour deux variables : le taux de croissance des cambriolages d'habitation et celui des vols avec violence entre 1990 et 1996.

Les indicateurs les mieux représentés sur l'axe 3 sont : la croissance du nombre de cambriolages d'habitation entre 1990 et 1996\* (.600), la croissance du nombre de vols avec violence\* (.578), le nombre de cambriolages d'habitation\* (.381), les décès par cancer des hommes\* (.334), la croissance du nombre de viols\* (.291), le nombre de vols avec violence\* (.269), la croissance du nombre de prisonniers\* (.204), la défiance envers les “ grandes institutions ”\* (Eglise, entreprise, élections, avec des  $\cos^2$  autour de .150) et, dans une moindre mesure enfin, le taux d'incarcération\* (.124) et la consommation de stupéfiants\* (.113). On retrouve donc ici autant de conséquences, directes ou indirectes, de la croissance des inégalités de revenus, du déséquilibre dans les relations professionnelles, du désengagement de l'Etat social qui caractérisent le néolibéralisme. Compte tenu des incertitudes liées à la mesure de ces phénomènes, on peut néanmoins dire que la conjonction des axes 1 (volume de capital global) et 3 (degré d'engagement dans les politiques néolibérales) permet d'approcher la nature, le sens, et dans une moindre mesure, l'intensité des coûts sociaux qui l'accompagnent.

Dans les deux derniers cas (incarcération et stupéfiants), les effets sont relativement faibles, mais ils s'additionnent sur certains des trois premiers axes : dans le premier cas, le taux d'incarcération est d'autant plus fort que les pays sont à la fois peu développés et marqués par le néo-libéralisme, dans le second qu'ils sont développés et marqués par le néo-libéralisme. (Ainsi, les Etats-Unis, caractérisés à la fois par des taux d'incarcération et une consommation de stupéfiants élevés pourraient présenter un caractère hybride, combinant des traits liés au développement et des traits “ archaïques ”, ce qui limiterait leur capacité à servir de “ modèle ” aux pays européens, cf. Wacquant, 2000).

### 3.5. La dynamique d'ensemble des pathologies sociales : quelques éléments

Dans la période dite des “ trente glorieuses ”, période de forte croissance économique, de stabilité du marché du travail et de réduction tendancielle des inégalités de revenus, la plupart des indicateurs de pathologies sociales semblaient évoluer favorablement, comme l'écrit Alain Darbel dans Darras, étude socio-économique globale de la société française coordonnée par Pierre Bourdieu. Un certain optimisme prévaut alors. “ L'évolution de nos indicateurs conduit à moins de pessimisme : les taux de suicide, de divorces et de délinquance générale régressent depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, alors qu'ils croissaient systématiquement auparavant. L'intégration sociale ne peut pas avoir décliné alors qu'en même temps l'économie connaissait une croissance relativement rapide. ” (Darbel, in Darras, p. 208).

En revanche, entre 1970 – la datation précise n'est pas évidente du fait des décalages nationaux – et aujourd'hui, cette évolution historique semble s'être inversée dans la plupart des pays d'Europe. Or il paraît difficile de ne pas rapprocher ce changement de la chute des taux de croissance, de la hausse du taux de chômage, de la précarisation généralisée du travail et des conditions d'existence, et de l'accroissement des inégalités de revenus et de patrimoines durant les années 1980, c'est-à-dire des caractéristiques de la dynamique sociale néo-libérale telle qu'elle se réfracte, de façon relativement atténuée par rapport aux pays en développement, dans l'espace européen.

Après une phase de baisse qui contredit les tendances analysées au dix-neuvième par Emile Durkheim, les taux de suicide recommencent à augmenter, en particulier le suicide des jeunes (en France tout au moins), autour de 1975. En revanche, dans les années 1990, ils se stabilisent voire régressent légèrement dans tous les pays de l'Union. Durant cette dernière période, certaines réductions (essentiellement au Danemark) sont même très prononcées, puisque le taux de suicide féminin y est, par exemple, divisé par plus de deux en moins de dix ans.

Le taux de divorce tend à augmenter fortement entre 1960 et la fin des années 1980, puisqu'il est multiplié par 4 au sein de l'Europe des 12. Dans la période qui suit, jusqu'à aujourd'hui, l'accroissement est plus lent dans la plupart des pays, à l'exception de la Finlande et du Portugal où il continue sur un rythme relativement rapide. Le nombre de familles monoparentales augmente quant à lui également dans des proportions parfois importantes, en particulier entre 1981 et 1991. Il est particulièrement élevé en Grande-Bretagne, comme nous l'a montré l'analyse précédente (cette variable contribuant fortement à la formation de l'axe 3, partiellement spécifique de la Grande-Bretagne).

Le nombre de décès dus aux drogues connaît lui aussi – sous les réserves habituelles dues aux limites de ce type de mesure – une augmentation forte, y compris dans la période qui va de la fin des années 1980 au milieu des années 1990 sur laquelle on dispose sans doute des données les plus fiables. Entre 1989 et 1995, la progression est de 50% si l'on

considère les pays de l'Europe des 15. C'est en Grande-Bretagne que le taux global est, là encore d'assez loin, le plus élevé. En revanche, le déclin séculaire de la consommation d'alcool se poursuit dans la plupart des pays, ce qu'a illustré la position de cette variable du côté des pays les " moins développés ".

La hausse de la délinquance et de la criminalité, même si l'on sait, là encore, que ces phénomènes posent des problèmes de mesure considérables, est semble-t-il relativement important dans la période récente. Cette hausse très différenciée selon les secteurs et les pays s'accompagne, on le sait, d'un discours public de plus en plus hégémonique qui tend dans de nombreux pays à l'autonomiser et à la mettre en relation avec des phénomènes comme l'immigration. Entre 1990 et 1996, les données policières, qui mesurent pour une part l'activité des services de police, font apparaître des variations parfois très fortes (augmentations de 100% et plus) comme par exemple pour les homicides en Grande-Bretagne, les viols en Irlande du Nord (cette donnée posant des problèmes particulièrement aigus de variations des définitions et des catégories) et en Ecosse, les vols avec violence en Angleterre et au Pays de Galle, les infractions en matière de stupéfiants en Autriche, Finlande, Irlande du Nord, Ecosse. Des évolutions comprises entre 10% et 100% sont constatées dans de nombreux pays pour ces différents phénomènes. L'impact " subjectif " de ces phénomènes, dans un contexte de " dépolitisation " lié au néo-libéralisme et d'une liaison politiquement et médiatiquement construite entre délinquance et immigration, est sans doute nettement plus important que les données objectives, d'autant que celles-ci, liées à l'intensité de l'activité policière, dépendent directement de celui-là.

Quels sont les facteurs structurels de ce double phénomène, à la fois objectif et subjectif ? Les évolutions les plus notables durant la période qui va du milieu des années 1970 jusqu'à aujourd'hui sont le ralentissement des taux de croissance (lié au ralentissement des progrès de la productivité du travail et aux politiques d'austérité), la tertiarisation de l'économie et la déstabilisation rapide des marchés du travail qui s'accompagnent d'une augmentation, d'ampleur variable, des inégalités de revenus. C'est donc, logiquement, dans ces différentes évolutions que l'on peut chercher l'un des principes des évolutions évoquées précédemment, ce à quoi conduisait l'analyse en composantes principales.

Un indicateur de la dégradation des conditions de travail comme les décès par accidents du travail tend plutôt à diminuer pour des raisons structurelles, liées à la tertiarisation. En revanche, les conditions de travail, mesurées à d'autres indicateurs de pénibilité ou d'intensité, semblent plutôt se dégrader, notamment dans les années 1990 (Gollac, Volkoff, 2001).

Le ralentissement économique s'accompagne globalement d'une baisse de la part relative des salaires dans le produit intérieur brut, ce qui signifie qu'elle affecte particulièrement les revenus du travail. L'ampleur des transferts sociaux dans les pays les plus développés en limite toutefois les effets : tout se passe comme si le choc néo-libéral était limité dans ses effets par l'existence et surtout la résistance sociale autant qu'idéologique et politique d'un Etat social préexistant. De fait, les inégalités de revenus, qui s'étaient réduites

sur la longue durée, en particulier dans la période 1914-1945. recommencent à augmenter, surtout dans les pays qui adoptent le plus tôt et de la façon la plus brutale les politiques néo-libérales, comme la Grande-Bretagne (voir Piketty, 2001). En France, les inégalités salariales tendent plutôt à se stabiliser dans les années 1980 et 1990, mais la hausse relative des revenus du capital conduit à une inversion du phénomène séculaire de réduction des inégalités de revenus et surtout de patrimoine lié au développement de l'Etat social. En Grande-Bretagne (comme aux Etats-Unis), mais aussi en Suède, les inégalités de revenus augmentent très nettement (de plus de 15%) dans la période mi-1980/mi-1990. Elles augmentent nettement en Autriche, au Danemark, aux Pays-Bas. En Grande-Bretagne, elles connaissent une forte évolution dès la période mi-1970/mi-1980.

Mais les dynamiques les plus prononcées sont, sans doute, celles qui affectent le marché du travail et les relations professionnelles. Malgré les progrès de la scolarisation et des qualifications professionnelles, le taux de chômage augmente en Europe dans les années 1980 [à quelques exceptions près]. Les années 1990 voient en la matière se différencier des profils plus ou moins spécifiques, l'Irlande, l'Espagne et le Portugal se caractérisant dans la deuxième moitié de la décennie par une réduction rapide. Mais l'éventuelle baisse du taux de chômage dans certains pays masque une dynamique globale d'éclatement et de déstabilisation du marché du travail : une augmentation parfois extrêmement rapide du travail à temps partiel (qu'il soit " voulu " ou " non "), des emplois atypiques (contrats à durée déterminée et travail intérimaire) et une dégradation de la qualité relative des emplois offerts à un niveau de diplôme donné qui affecte tout particulièrement les jeunes. Si l'on considère ainsi un taux " brut " de sous-emploi tenant compte du chômage et du travail à temps partiel, la hiérarchie des pays est bouleversée.

C'est dans la conjonction de ces grandes dynamiques (ralentissement de la croissance, hausse des inégalités, précarisation de l'emploi) qu'il faut sans doute chercher le fondement de la progression historique des indicateurs de pathologies sociales<sup>28</sup>.

---

<sup>28</sup> En ce qui concerne le taux de suicide, il faut toutefois se garder de tout mécanisme, puisqu'une stabilisation globale se produit parallèlement à une déstabilisation accrue du marché du travail. Il est vrai que le taux de suicide dépend aussi, très fortement, d'autres dimensions de l'intégration que la seule intégration au marché du travail.



	Population (98) - POPU	Indice conjoncturel de fécondité (98) - ICF98	Familles monoparentales (96) -MONO	PIB par habitant	Activité des femmes de 15 à 64 ans (97) - ACTF	Chômage hommes et femmes (97) - CHOM°
Belgique	10192	1.53	9	21456	46.7	9.2
Danemark	5295	1.72	5	21751	69.4	5.5
Allemagne	92057	1.34	6	20865	55.2	10
Grèce	10511	1.3	6	13138	39.1	9.6
Espagne	39348	1.15	6	14758	33.5	20.8
France	58727	1.75	7	19817	52.1	12.4
Irlande	3694	1.93	10	18294	44.7	10.1
Italie	57563	1.19	7	19239	36.2	12.1
Pays-Bas	15654	1.62	5	19835	56.9	5.2
Autriche	8075	1.34	6	21349	58.5	4.4
Portugal	9957	1.46	7	13415	55.5	6.8
Finlande	5147	1.7	9	18726	59.2	13.1
Suède	8848	1.51	3	18672	66.8	9.9
Royaume Uni	59090	1.72	11	18929	63	7

	Chômage des moins de 25 ans (97) - CHOJ	Impôts et cotisations sociales au prix courants (en % du PIB) - 96- IMP	Total de dépenses de santé en %	du PIB (97) - SAN97 % de la population âgée de 25-59 ans ayant au moins achevé le 2e cycle de l'enseign. Secondaire (96) - (SCOL)	Elèves de l'ens. secondaire professionnel de 2 <sup>nd</sup> cycle (en % du tot. des élèves de l'enseign. Secondaire de 2 <sup>nd</sup> cycle (96) - SCOP	Indice de Gini, années 90 (99) - GINI99
Belgique	23	46.2	7.6	61	68	25
Danemark	8.3	53.5	7.7	80	53	24.7
Allemagne	11	42	10.4	82	76	30
Grèce	31	33.9	7.1	49	32	32.7
Espagne	39.1	35.6	7.4	35	39	32.5
France	29.1	46	9.9	63	54	32.7
Irlande	15.7	34.3	7	51	20	35.9
Italie	33	42.8	7.6	41	72	27.3
Pays-Bas	9.2	44.9	8.5	66	70	32.6
Autriche	6.7	44.2	8.2	75	76	23.1
Portugal	15.4	37.1	6.7	24	26	35.6
Finlande	25.7	48.2	7.9	73	52	25.6
Suède	20.6	53.9	7.3	77	51	25
Royaume Uni	14.2	36.7	8	55	57	36.1

	Décès par suicide – nbre d'hommes pour mille hommes (93) – SUIH	Décès par suicide – nbre de femmes pour 1000 femmes (93) – SUIF	SIDA99 Accidents du travail ayant entraîné plus de 3 jours d'absence (évaluation) (94) – ACTR	Consom. au cours de la vie de cannabis parmi les adultes (94-98) – CANA	Consom. au cours de la vie d'amphétamines parmi les adultes (94-98) – AMPHE	Consom. au cours de la vie de cocaïne parmi les adultes (94-98) – COCAI	Abstention aux élections européennes de 99 (99) – ABST	Indice de "satisfaction de la vie menée" (00) – LIFE	Opinion sur le sentiment d'insécurité (00) – CRIM	
Belgique			0.15	4200	6	1	0.5	7	86	36
Danemark	27.6	13.8	0.17	2700	32	3.5	2	54	96	15
Allemagne	21.6	7.3	0.1	5600			1		81	36
Grèce	5.7	1.8	0.16	3700	13	0.5	1	22.3	61	51
Espagne	11.6	3.3	0.58	6100	22	3	3	45.2	83	31
France	30.4	10.5	0.44	5500	16	0.5	1	51.1	82	27
Irlande	15.5	4.2	0.1	900				31.7	86	32
Italie	11.7	3.4	0.35	4700				18.5	79	39
Pays-Bas	13.1	6.4	0.19	4100	18	2	2.5	52.8	93	21
Autriche	31.5	9.8	0.23	5200					81	15
Portugal	12.3	3.4	0.74	7200				48.8	68	37
Finlande	43.5	10.9	0.05	3900	9	1	0.5		88	19
Suède	20.9	8.9	0.08	1100	13	2	0.8		95	19
Royaume Uni	11.8	3.2	0.11	1900	25	10	4	64	80	36

\*Les données relatives à la délinquance au Royaume Uni concernent seulement l'Angleterre et le Pays de Galle.

Les indicateurs de pathologies sociales

1. *Indicateurs classiques de morbidité sociale*

Suicides ; consommations “ à risque ” (alcool, tabac, drogues) ; criminalité.

SUIH2. Décès par suicide : nombre d’hommes pour 100000 hommes – 1995.

SUIF2. Décès par suicide : nombre de femmes pour 100000 femmes – 1995.

ALC2. Consommation d’alcool pur : nombre de litres par personne et par an – 1997.

FUMQ, Pourcentage de la population âgée de plus de quinze ans qui fument quotidiennement, toutes tranches d’âge confondues – 1995.

CANA, Consommation au cours de la vie de cannabis parmi les adultes – 1994 à 1998.

AMPHE, Consommation au cours de la vie d’amphétamines parmi les adultes – 1994 à 1998.

COCAI, Consommation au cours de la vie de cocaïne parmi les adultes – 1994 à 1998.

2. *Indicateurs de formes “ modernes ” de morbidité sociale*

Accidents de la route ; accidents du travail ; [consommation de tranquillisants] ; pollution environnementale ; surpopulation

ACROUF, Décès par accident de la circulation routière pour 100000 femmes – 1995.

ACROUH, Décès par accident de la circulation routière pour 100000 hommes – 1995.

ROU98. Victimes d’accidents de la route – 1998.

ACCW, Accidents de travail (ayant entraîné plus de trois jours d’absence) pour 100000 salariés – 1996.

MOXY, Emissions de monoxyde de carbone en kg/hab – 1996.

DOXY, Emissions de dioxyde de carbone en kg/hab – 1996.

SURP, Part des ménages vivant dans un logement surpeuplé – 1996.

3. *Indicateurs de pathologies socialement conditionnées*

Cancers ; Maladies cérébro-vasculaires ; SIDA ; [maladies mentales]

DCAF, Décès par cancer chez les femmes pour 100000 femmes – 1995.

DCAH, Décès par cancer chez les hommes pour 100000 hommes – 1995.

SIDA, Taux d’incidence du SIDA par million d’habitants (corrigé des retards de déclaration) – 1997.

4. *Indicateurs de conflictualité économique, sociale et politique*

Grèves et mouvements sociaux ; abstention électorale

STRIK, Nombre de jours perdus pour grève ou lock-out - 1997/1998.

ABST, Taux d’abstention aux élections européennes de 1999.

5. *Indicateurs “ subjectifs ” d’anomie*

Sentiment d’insécurité, de bien-être, etc.

PSAN, Perception de sa propre santé : pourcentage, tous sexes confondus, de personnes se déclarant en très mauvaise santé (en % de la population totale) – 1994.

## 1. Sources des données utilisées

### *Rapports, documents de synthèse*

BIT (2000)  
 CEPII (2000), *L'Economie mondiale 2001*, Paris, La Découverte.  
 Coll. (2000), *L'Etat du monde 2001*, Paris, La Découverte.  
 Conseil de l'Europe,  
 Eurobaromètre (2000)  
 Eurostat (1997), *Annuaire*  
 Eurostat (1998), *Portrait social de l'Europe*, Luxembourg.  
 Eurostat (2000), *Annuaire*  
 INSEE (2000), *Tableaux de l'économie française*, Paris, Documentation française.  
 Labour Force Statistics (2000)  
 Maddison (1995)  
 Mermet G. (1991), *Euroscopie*, Paris, Larousse.  
 Observatoire Européen des Drogues et des Toxicomanies, 2000.  
 OCDE  
 PNUD (2001), *Rapport mondial sur le développement humain*.

### *Sites Internets*

[www.europa.eu.int](http://www.europa.eu.int) : site de l'union européenne (Eurostats, eurobaromètre)  
[www.coe.int](http://www.coe.int) : site du conseil de l'europe (données sur la criminalité et la délinquance).  
[www.oecd.org](http://www.oecd.org) : site de l'Organisation de coopération et développement économiques (OCDE).  
[www.sciences-po.upmf-grenoble.fr](http://www.sciences-po.upmf-grenoble.fr) : Centre d'Informatisation des Données Socio-Politiques (données World Values Survey) également téléchargeables sur le site [icpsr.umich.edu](http://icpsr.umich.edu) : Inter-university consortium for political and social research.  
[www.laborsta.ilo.org](http://www.laborsta.ilo.org) : site de l'Office International du Travail (OIT).  
[emcdda.org](http://emcdda.org) : site de l'observatoire européen des drogues et des toxicomanies

## 2. Références bibliographiques

- Atteslander P., Gransow B., Western J. (1999), *Comparative Anomie Research. Hidden barriers – hidden potential for social development*, Aldershot, Ashgate.
- Barrère-Maurrisson, Marchand O. (1990)
- Barrère-Maurrisson, Marchand O. (2000)
- Benzécri J.-P. (1986), *Pratique de l'analyse des données. Economie*, Paris, Dunod.
- Bourdieu (dir.) (1993), *La Misère du Monde*, Paris, Le Seuil.
- Bourdieu P. (2000),
- Bréchon P., Cautrès B. (dir.) (1998), *Les enquêtes eurobaromètres. Analyse comparée des données socio-politiques*, Paris, L'Harmattan.
- Cadiou L. Guichard S., Maurel M. (2000), “ Disparités institutionnelles et flexibilité des marchés du travail dans l'UE ”, *Economie et Statistique*, 2/3, p.49-64.
- Caillot L., Lelièvre M., Petour P. (2001), “ Quels indicateurs ? Pourquoi ? Comment ? Contribution élaborée à partir de l'expérience des indicateurs de suivi et d'évaluation du plan national d'action français contre la pauvreté et l'exclusion sociale et des indicateurs structurels de cohésion sociale du Comité de Protection Sociale de l'Union européenne ”, Lille.
- Chauvin V. (2000), “ Caractéristiques des systèmes d'éducation et performances comparées des marchés du travail ”, in CAE, 2000, p.85-90.
- Combessie J.-C. (dir.),
- Conseil d'analyse économique (2000), *Réduction du chômage : les réussites en Europe*, Paris, La Documentation française.
- Conseil d'analyse économique (2001), *Inégalités économiques*, Paris, La Documentation française.
- Crouch C., Streeck W. (dir.) (1996), *Les capitalismes en Europe*, Paris, La Découverte.
- Darras (1966), *Le partage des bénéfices*, Paris, Minuit.
- Dirn L. (1995), *La société française en tendances 1975-1995*, Paris, PUF.
- Duchêne J., Wunsch G. (1995), Chaire Quetelet, *Collecte et comparabilité des données démographiques et sociales en Europe*, Louvain-la-Neuve, Academia/L'Harmattan.
- Dupoirier E., Parodi J.-L. (1997), *Les indicateurs socio-politiques aujourd'hui*, Paris, L'Harmattan.
- Durkheim E. (1897), *Le suicide. Etude de sociologie*, Paris, Alcan.
- Esping-Andersen G. (1999), *Les trois mondes de l'Etat providence. Essai sur le capitalisme moderne*, Paris, PUF (trad. de 1990).
- Fongang S. (2000), *L'indicateur de développement humain du PNUD*, Paris, L'Harmattan.
- Gadrey J., Jany-Catrice F., Ribault T. (1999), *France, Japon, Etats-Unis : l'emploi en détail*, Paris, PUF.
- Goldthorpe (2001),
- Inglehart R. (1993), *La transition culturelle dans les sociétés industrielles avancées*, Paris, Economica.
- L'Horty Y., Rugani C. (2000), “ Performances macroéconomiques et structures sociales européennes ”, *Economie et Statistique*, 2/3, p.39-48.
- Maurice, Sellier, Sylvestre
- Mendras H. (1997), *L'Europe des Européens. Sociologie de l'Europe occidentale*, Paris, Gallimard.
- Merllié D. (1989), “ La construction statistique ”, in Champagne P. (et al.), *Initiation à la pratique sociologique*, Paris, Dunod, p.101-163.
- Nadel H. et Lindley R. (dir.) (1998), *Les relations sociales en Europe. Economie et institutions*, Paris, L'Harmattan.
- Putnam R.D. (2000), *Bowling Alone. The Collapse and Revival of American Community*, New York, Simon & Shuster.
- Rouanet H., Le Roux B. (1993), *Analyse des données multidimensionnelles*, Paris, Dunod.
- Schultheis F.
- Simiand F. (1932), *Le salaire, l'évolution sociale et la monnaie*, Paris, Alcan.
- Slopp H. (2000), *Les relations professionnelles en Europe*, Paris, L'Atelier.
- Tilly C. (1990), *Contrainte et capital dans la formation de l'Europe. 990-1990*, Paris, Aubier.
- Tronti (ed.)